Rapport du gardien chef,

j'ai l'honneur de former Monsieur le Directeur, que le gardien Tomasi a quitté le service à 1 heure ce soir pour aller en congé de 6 jours qui lui est accordé pour son Mariage,

---

Le gardien Masser a été mis au arrêts pour quatre jours, par ordre de Mr le Directeur

---

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le manque d'énergie du gardien 1 p, cet agent s'est permis de quitter son poste ou il était de service et a laissé ses hommes seuls sur le préau pour aller causer avec sa femme dans le corridor du parloir,

---

Les trois cents quatre-vingt trois, condamnés, qui sont actuellement en expectative de départ ont été habillés ce matin dans leurs effets d'embarquement,

---

j'ai l'honneur de signaler à Mr le directeur,
le gardien Revenu Louis, qui étant aux arrêts
est sortie ce matin, à 9 heures, au moyen d'un
Mensonge disant au portier qu'il avait son
autorisation, ce qui était complètement faux,
je prie Monsieur le Directeur, de vouloir
bien infliger une punition sévère à ce gardien
qui non content de montrer la plus
grande mollesse dans son service commait
encore un mensonge en se servant du
nom d'un de ces supérieurs, pour violer ces
arrêtes qui lui avaient été infligés,

---

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur
le gardien Vellutini qui a laissé sortir une
de ces collègue, étant puni d'arrêts malgré
l'ordre formel qu'il avait reçu du gardien chef

Le gardien chef a l'honneur de signaler à Mr le directeur
le gardien Bernard, qui étant de sorties de nuit
n'est rentrer que ce matin en 5/8 h en retard après l'appel fait

---

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que la pompe qui se trouvait détériorée hier matin et qui ne pouvait plus fonctionner a été réparée par quatre détenus dans la journée d'hier et elle va maintenant à merveille.

---

j'ai l'honneur de rendre compte également à Mr le Directeur que par suite des grandes sécheresses, qui sont survenues, dans ces derniers temps, il n'existe presque plus d'eau dans la citerne et que d'ici quelque temps si les pluies ne survenaient pas elle pourrait nous faire défaut;

---

j'ai l'honneur de signaler le gardien Paoli à Mr le Directeur, qui m'a signalé hier deux détenus, comme s'étant embrassé après enquêtes faites il a été prouvé que cette déclaration était fausse et le gardien interrogé sur ce fait a répondu que la déclaration des Détenus était vraie qu'ils n'avaient fait que s'embrasser

---

M

de prises hier 16 courant que depuis fort longtemps la population du dépôt n'avait été composée dans d'aussi forte proportions de gens aussi turbulents et si disposés à ~~profiter~~ à profiter de toutes les circonstances pour provoquer le désordre, il est à remarquer que sur les 68 condamnés mis en cellule, beaucoups avaient été signalé des leurs arrivée comme meneurs et fauteurs de troubles entre autre et s'étaient les hommes dont se composait les deux convois venus de Paris, en janvier dernier, pour la plus part condamnés aux travaux forcés à perpétuité et n'ayant plus rien à redouter prétendaient ils,?

En tenant compte des mêmes de ces condamnés qui ont pu aisement en entraîner d'autre relativement plus clames mais impatients et se plaignant du retard apporté à leur départ,

Ces condamnés ont choisi le moment ou le service de surveillance devenait plus difficile pour présenter leurs prétendus griefs et les accompagner de cris, et de chant sans vouloir accepter

de remontrances ni rentrer dans l'ordre,
il est à considérer que le dépôt avait en effectif
de 600 hommes avec un faible personnel de
surveillance relativement à cette population extraordinaire
à l'instant précis où les mineurs entraient
définitivement dans la voie de l'insubordination ?

Aujourd'hui je suis heureux Monsieur le Directeur,
de vous signaler que tout est rentré dans l'ordre
et que le service fonctionne comme par le passé ;

6 Avril 1890

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur,
que les Gardiens Hercend et Renaud, ont constaté
hier soir en faisant leur ronde à minuit que
les nommés Bustos, et Boriat, avaient réussi à
enlever leurs manilles, appelé aussitôt je les
ai fait remettre à la chaîne ;

2 Avril 1890

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur
le gardien Lasnier, qui de service de nuit à
la loge du portier à abandonné son poste dans
les circonstances suivantes ; devant faire ma

JDD

Rondes hier soir a 8h/2 malgré mes nombreux Coups de sonnette et apres 10 minutes dattente devant la porte, jai dû me retirer et aller a la hâte à mon domicile, prendre la clef de la porte dentrée

Ayant penétré dans la loge du portier, je la trouvai abandonnée ce nest qu'après quelque minutes que je vis rentrer le Gardien Lasnier, qui sur mon observation me dit avoir été chercher un livre,

j'ai visité par d'avantage Mr le Directeur sur la Gravité de l'abandon d'un poste aussi important que celui du portier et tout le danger que peut comporter un tel manquement au service ? 24h

8 Août 1890

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Gardien Bernard Lasnier, Locataire pour les avoir surpris ce matin à la levée des Condamnés tous les Trois reunis ensemble faisant la Conversation à la porte du Portier No 8 au lieu de Rester à leur poste de service dans

(réprimande)

je signale également à Monsieur le Directeur, le gardien Monteil, pour avoir quitté son poste et être allé dans sa chambre où je l'ai surpris à cirer ses souliers au lieu d'assister à la levée des condamnés. (4 heures

Le 9 juin 1890

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, le Gardien Gisard pour sa persistance à ne pas se conformer à la consigne qui enjoint à MM les Gardiens de ne pas faire leur ronde de nuit sans être munis de la cartouchière chronométrique ; Chose que j'ai eu le regret de constater hier soir à 10 heures en faisant ma ronde.

(Reprimande)

Le 1er juillet 1890

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur, le Gardien Daniaud pour négligence dans son service et ne pas s'être conformé à la consigne donnée plusieurs fois à l'appel. Cet agent étant refusé dans le service au réfectoire a m'amené 3 hommes qui lui demandaient à être conduits à mon Bureau pour m'adresser une Réclamation au sujet de leur punition qui disaient ne s'élevait pas leur compte j'ai pu constater d'après les hommes sont venus me trouver

pendant le dîner que leur réclamation était
fondée et bien Regrettable M. le Directeur
d'avoir à constater une pareille négligence de la
part de cet agent (Réprimande)

7 juillet 1890

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur
le Gardien Rémignon pour avoir manqué
à l'appel ce matin et être rentré 3/4 d'heure
en retard (3 jours d'arrêt)

11 août 1890

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Gardien Rémignon
pour avoir rendu en faux appel de son dortoir à
deux fois différentes hier au soir. il m'a fallu envoyer
un autre Gardien pour m'assurer du compte exact
de ces hommes il est bien regrettable Monsieur
le Directeur, que cet agent n'ait pas plus d'énergie
dans le service car depuis sont entrée dans l'établissement
il ne montre aucune aptitude à remplir
l'emploi qui lui est confié ? 24 he

13 8bre 1890

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur, le Gardien Lasnier pour n'avoir pas su me rendre compte à mon passage à l'infirmerie à 9 h ½ du compte d'hommes qu'il avait sous sa surveillance, en me donnant un homme en moins et sur l'observation que je lui en faisais m'a répondu avec arrogance comme il en a l'habitude (24 h)

4 9bre 1890

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur, que selon ces ordres j'ai notifié hier jour d'arrêt au Gardien Gisard pour négligence dans son service Mis au secret par M. le Directeur 8 j h

3 ~~X~~bre 1890

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que par suite de la maladie du Gardien Chevalier, le personnel de surveillance se trouvant très restreint, vu l'augmentation de la population et les exigences du service je demande à Monsieur le Directeur l'autorisation de retirer un congé de vingt quatre heures

(autorisé)

Le 10 Fevrier 1891

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le directeur le Gardien Bernard, pour m'avoir interpellé d'une manière irrespectueuse à l'appel du soir, à ses paroles arrogantes j'ai répondu, qu'il y avait Monsieur le directeur auquelle il devait s'adresser,

je profite de la circontance pour informer Monsieur le directeur, que depuis quelque temps j'ai le regret de remarquer que certains Gardiens se permettent de me parler avec ironie, (réprimandé)

Le 13 Mars 1891

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le directeur le Gardien Lassier, pour récrimination contre les ordres que lui transmet le Gardien chef, ce matin ayant Commandé cet agent, d'aller prendre le poste des cellules comme l'indique le tableau de service pour remplacer le Gardien Nevers descendant la garde, cet agent c'est permis de me faire la réflexion que quand on est pas bon à remplacer tous la journée que l'on ne peu remplacer le matin, du reste m'a tel dit, si j'y vais, je reste, j'y restes tout la journée, d'après la réponse aussi hardi de cette agent, j'ai du me borner à envoyer

un autre Gardien aux quartiers cellulaire pour éviter tout scandale; En présence de fait aussi hardi et le manque de déférence que cet agent a montré à mon égard ce qui porte une atteinte à mon autorité j'appelle l'attention de monsieur le Directeur contre cet agent qui du reste est connu du fait;

(24 heures d'arrêt)

j'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur, le gardien Bernard, pour avoir été trouvé assis et endormi, sur le baquet d'eau qui est dans le couloir des effilochems,

---

j'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur le gardien Montet, qui sest amusé dans l'atelier des effilochems, où il etait de service avec un détenu, atteint d'épilepsie et l'orsque ce dernier etait couché par terre, à sortie une poignée d'argent de sa poche pour la faire tinter au dessus de la tete de cet homme, et ce le devant tous les détenus de l'atelier,

---

j'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur le gardien Serpault, qui ayant été appelé pour empêcher deux détenus de se battre sest contenté simplement de les regarder sans y mettre aucune opposition, et sur l'observation que je lui en ai fait sa réponse qu'il avait peur de recevoir des coups,

---

j'ai l'honneur de signaler également le gardien Revenel, qui étant de service dans le couloir des effilochems a par sa négligence habituelle été cause d'une rixe grave entre deux détenus ci j'joint un rapport détaillé sur cette affaire,

---

Le gardien chef a l'honneur de signaler a Mr le Directeur, le gardien agait, pour l'avoir trouvés, en faisant sa ronde à 1h½ du matin, montant la garde en paletot et sans sabres, je ferais remarquer à Mr le Directeur que plusieurs de nos gardiens et notamment les plus anciens, font un jeu de cet abus, et qu'il serait utile de donner des ordres pour faire cesser cet état de chose contraire au règlement et qui pourrait par la suite amener de fâcheux désagrement,

---

j'ai l'honneur d'informer Mr le Directeur qu'il serait très urgent de faire réparer les toitures de notre établissement par les quelles l'eau pénètre abondamment et surtout le batiment où sont installé l'atelier des sacs,

---

j'ai l'honneur de vous informer M^r le Directeur, que le gardien Nerveux L. a quitté l'établissement hier ayant donné sa démission,

Son habillement et son armement ont été rendus en bon état et après vérification fait, j'ai constaté qu'il ne manquait rien,

---

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur, qu'il est arrivé hier à 2 h/2 par le bateau venant de La Rochelle, 3 condamnés, parmi les quels, le nommé Moreau, évadé de la nouvelle Calédonie, qui a été mis en cellule avec double chaine par mesure de sûreté.

---

j'ai l'honneur de vous informer M^r le Directeur, que les ouvriers, se sont présentés hier pour entreprendre la réparation des toitures des bâtiments du dépôt et qu'ils ont commencé par celui de l'infirmerie.

---

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur, que le nommé Soc, no 8368, arrivé au dépôt, depuis deux jours, a insulté le prévôt de son dortoir, qui lui faisait une observation pour se faire lever avant l'heure; ce dernier en rendit compte au gardien de service qui le fit descendre pour paraître devant moi; mais ce détenu qui paraît avoir un caractère violent, et brutal, se mit, à proférer des menaces de mort contre celui qui le conduisait en cellule arrivé devant moi, je le fit conduire immédiatement en cellule, par plusieurs gardiens qui se trouvaient là et envers la quelle il fit acte de Rebellion, mais il fut tenu de près et enfermé sans qu'il y ait eu à regretter aucun accidents,

---

j'ai l'honneur d'informer M^r le Directeur que le gardien Rigaud à pris son service ce matin Comme gardien stagiaire,

---

j'ai l'honneur de signaler à M le Directeur, le gardien Reynes, qui ne m'a pas rendu compte qu'une autre tailleur, avait fait une observation au Contre-maître, au sujet d'un travail qu'il ne se croyait pas assez fort pour le faire seul, et non content de cela s'est permis d'aller raconter ce fait directement à M l'entrepreneur qui est empressé de demander aussitôt le déclassement de cet homme qui ne le méritait nullement, ainsi que la première enquête fait par moi; aussitôt, je ferait remarquer à Monsieur le Directeur, que ce n'est pas la 1re fois que pareille chose arrive à ce gardien, que les réclamations survenus déjà plusieurs fois, au sujet des tailleurs, ne proviennent que de son intervention dans des faits qu'ils ne doivent rendre compte qu'à ses chefs, Directeur, et dont il entretient M l'entrepreneur,,
je prie donc Monsieur le Directeur, de vouloir bien m'autoriser à retirer de tout poste cet agent qui ne le rappelle plus les devoirs, qu'il a à remplir vis à vis de ses supérieurs et qui remplit plutôt le rôle d'espion de l'entrepreneur que celui que l'administration lui a confié,

Le gardien chef, a l'honneur de signaler à Mr le directeur le gardien, Doisset, qui étant de sortie de nuit n'est rentré que ce matin vers 5/4 heures en retard après l'appel, fait

---

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur, de la négligence apportée dans le service par, le gardien Azaïs, qui au lieu de faire faire les lévains, au Boulanger les a laissés aux effilocheurs, jusqu'à 6h/2 du soir je fus obligé de l'envoyer chercher par le 2e gardien qui la trouva dans sa chambre, au lieu de faire son service

---

j'ai l'honneur d'informer Mr le directeur, que d'après ses ordres j'ai changé le mode de service en me conformant aux instructions, qu'il m'avait données, et les gardiens paraissent très satisfaits de cette amélioration,

---

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le gardien Relet, pour l'avoir trouvé couché dans l'escalier, du effilochem étant de garde à 11 heures du soir au lieu de faire sa faction,

---

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le gardien Guignè, qui étant de service à l'infirmerie, était armé à Casser et rue avec les détenus qu'il était chargé de surveiller, Et le gardien Comati de service à la Ménuiserie, qui a toléré que des détenus enferment à clef, dans une Caisse un de leur Camarades, afin de pouvoir mieux leurs ammuser,

Il est bien regrettable Monsieur le Directeur de constater des faits, qui ne font que prouver la negligence et le laisser aller de nos agents, qui ne peuvent plus user de répression envers les détenus avec lesquels ils semblent constamment il serait donc utile dans l'interêt du service d'infliger une punition à ces agents pour leur rappeller la réserve qu'ils doivent avoir au lieu de cette familiarité habituelle

---

j'ai l'honneur d'informer Mr le Directeur que le gardien Prieur, venant de la colonie de Casson, et récemment nommé au dépôt, est arrivé hier matin, dans notre établissement, et a pris son service immédiatement,

---

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur, que Mr le Greffier, comptable, s'est présenté hier à 11 h/2 manifestant le désir de faire une tournée dans les ateliers en me priant de l'accompagner. Ne possédant aucune autorisation de Mr le Directeur, j'ai cru de mon devoir de ne pas accéder à la demande

---

Le gardien chef a l'honneur de prier Monsieur le Directeur, qu'en raison de l'élévation de la température de vouloir bien prescrire la tenue d'hiver pour nos agents à dater de demain 18 septembre,

---

j'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur,
le gardien Renucci qui sous prétexte de
Corvée en condamnée à la lingerie à quitté son
service pour aller dans sa chambre, et à laissé
en détenue seule au magasin de la lingerie

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur
que nous avons 150 hommes qui n'ont
pas changés de chaussons hier, vu que l'entre-
prise n'en avait pas à leur donner et 90
qui n'ont pas changés leurs serviette sante
dans avoir eu autrichaie.

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur,
que tous les hommes de notre dépôt, ont
pris leurs bains et qu'ils sont tous prêts
à se presenter devant la commission
médicale,

---

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que la Commission Médicale chargé d'examiner les condamnés destinés à la transportation, s'est reuni hier 23 septembre à 2 heures de l'après midi, et quelle a statué sur la situation de santé de nos 438 condamnés de la manière suivant, Savoire

340 Destinés au transport du Cagé
18 formant la réserve en cas d'éventualité
68 ayant demandé à subir leur peine à la Guyane sur laquelle il n'a pas été statué
2 Maintenu par autorités supérieur,
13 refusés pour cause de maladie,
438 Total général

---

j'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur le gardien Bernard, qui malgré les ordres formels, que je lui avait donnés de ne pas faire ouvrir les dortoirs avant la cloche à exécuter cette opération ce matin sans a coup sûr des ordres qu'il avait reçus et à fait sortir une homme de chaque dortoir pour ouvrir les croisées, des Corridors

---

16

j'ai l'honneur d'informer M. le directeur que le gardien Serpault, rayé des contrôles de notre personnel de surveillance par décision M^elle du 14 octobre a quitté notre établissement hier, ses effets d'habillement et d'équipement et d'armement ont été rendus au complet et tous en bon état,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le directeur, que Monsieur le docteur Revenu est venu passer la visite de santé ce matin, après une absence de trois jours,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le directeur, que les 340 hommes, destinés à la transportation ont été complètement habillés ce matin, et que les 15 formant le détachement entier le seront dès que leur trousseau sera arrivés

---

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le Directeur que sur les 388 condamnés en expectative 340 ont été embarqués sur le transport le Cayo, à destination de la nouvelle Calédonie. L'embarquement s'est opéré dans le plus grand ordre et dans les meilleures conditions. Il a commencé à 9 heures du matin, et a été complètement terminé à 10 h 1/2

Les 48 hommes qui n'ont pu être embarqués par suite d'une dépêche de M^r le Préfet maritime prorogeant leur maintien, ont été déshabillés immédiatement, et remis au travail,

---

J'ai l'honneur d'informer M^r le Directeur, que les 60 paires de menottes qui ont servi à emmenotter les condamnés destinés au transport le Cayo ont été remis à notre dépôt, au complet et en bonne état,

---

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Prieur, qui est rentré 1/4 d'heure après l'appelle des gardiens,

---

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur, que le service général et les divers ateliers d'industrie, de notre dépôt, ont été reconstruit hier et que le travail fonctionne comme par le passé,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Nr Mattéi Nro 8355 est décédé hier soir, à 7 heures à l'infirmerie où il était en traitement depuis le 23 août 1882 étant atteint de Bronchite tuberculeuse

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que les funérailles du détenu Mattéi Nro 8355, ont eu lieu ce matin à 8 heures

---

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Dernicke, qui étant de factions, ne s'est réveillé, les hommes de garde à l'heure prescrite, et que c'est par ce fait empêché de faire la Ronde à 4 heures, ainsi d'usage,

---

J'ai l'honneur de proposer à Mr le Directeur, les gardiens dont les noms suivent pour occuper les postes fixes indiqués ci dessous du 15 octobre 1882 au 15 avril 1883

Vaguemestres	Bodin
Planton de la Direction	Morand
Planton du gardien chef	Morand
Portier	Carode
Cuisine	Guigné
Cellule	Mehu
infirmes	Loizeau
Balayeurs	Brochet L
Vidange	Relet

J'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le gardien Bazzicari démissionnaire par suite de sa nomination à l'emploi de Portier Consigne dans la place de Villefranche, a quitté notre établissement hier matin, son armement et son équipement, ont été rendus en bon état et au complet

---

j'ai l'honneur de signaler à M^r le Directeur le gardien Monteil, qui a quitté son poste où il était de service pour aller à la visite du Docteur sans en prévenir le gardien chef,

---

Le gardien chef a l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, le gardien Laizeau qui ayant reçu un Kilogram de viande en plus pour le service de l'imprimerie, et ce la pendant deux jours, consécutifs, est allé de sa propre autorité chez le boucher, pour arranger cette affaire, sans en rendre compte au gardien chef et de plus avoir introduit le Boucher dans l'imprimerie sans en avoir demandé l'autorisation

---

j'ai l'honneur d'informer M^r le Directeur que les toitures des bâtiments de notre dépôt sont en très mauvais état l'eau pénètre par plusieurs issues, et il serait très urgent d'y faire quelques réparations,

---

j'ai l'honneur d'informer Mr le Directeur que la tempête, de cette nuit a enlevé, la couverture, de la Guerite n°2,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que les Nes Sibapolis, n° 7965 et Faure n° 8378 ont été remis hier à la gendarmerie, pour être conduits à La Rochelle, d'où ils doivent être dirigés sur la maison Centrale, le premier par suite d'une extraction pour cause d'infirmité, et le second par suite d'une Commutation de peine,

---

j'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur le gardien Mantel, qui étant de service à la Cuisine a été trouvé assis et endormi à 6h 1/2 du matin, au lieu de surveiller ces hommes,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que Mr Bégaud, est venu remplacer tous les carreaux qui manquaient dans notre dépôt, mais il n'a pu réparer les deux vasistas du 2me corridor des officiers, il serait urgent que le Fontenier y fasse les réparations nécessaires avant que l'on y travaille,

---

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur
d'un fait qui vient passé cette nuit et qui n'a pu
être commis que par les militaires de service, Hier
dans la journée, la guerite No 1 avait été graissé
de plusieurs lettres et la capote de sentinelle
se trouvant dans la guerite No 2 transpercé de
coups de baïonnettes, j'ai me suis contenté d'en
référer au caporal, de consigné lui faisant une
simple observation, et lui faisant remarqué, que
si pareille chose se renouvelait je me verrais
forcé d'en rendre compte à mon chef direct,
Non content de cette incartade il se sont
amusés cette nuit à enlever avec leurs baïonnettes
les mots sonnette de jours, qui se trouvaient placés
sur la facade de notre dépôt, je prierais
Monsieur le Directeur, de vouloir bien, en informer
qui de droit afin que de pareils faits ne se
renouvellent plus à l'avenir,

---

9 9bre 1882

Le gardien Chef, a l'honneur de signaler a Monsieur le Directeur, le gardien Bardaux qui d'apres le rapport du 1er gardien n'est permis visite a-apres des condamnés, de critiquer la façon dont le Curé maitre Cléa faisait le prêche,

---

5 9bre 1882

J'ai l'honneur de rendre compte a Monsieur le Directeur, que le Nr Audet, Nommé gardien stagiaire par arrêté Préfectoral du 1er Novembre 1882 a pris son service dans notre établissement, aujourd'hui

11 9bre 1882

j'ai l'honneur de rendre compte a Monsieur le Directeur que le Nr Saunier, no 8448 a été remis a la Gendarmerie pour être conduit a la Rochelle, apres commutation de peine,

12 9bre 1882

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que Monsieur l'Aumônier, s'est permis hier, de faire avancer l'horloge d'un 1/4 d'heure pendant le repas, de nos Gardiens, Il est très Gênant pour le service qu'une pareille operation se fasse dans la journée, il serait preferable, quelle fut faite le matin ou le soir, et encore en nous prevenant de façon a ne point gener notre service ainsi ce fait a été la cause que 6 de nos gardiens sont rentrés 1/4 d'heure en retard

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Lavage des pieds de toute la population s'est fait aujourd'hui,

---

j'ai l'honneur d'informer ~~que~~ Monsieur le Directeur que nous avons commencés aujourd'hui le Badigeonnage de notre Etablissement,

---

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien B^d, pour l'avoir trouvée en faisant ma Ronde à Midi, assis, et endormis dans l'atelier des Tailleurs, où il était de service

---

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur les gardiens Masset Reynes, Legal Brochet jh, pour avoir étant de garde cassé le fanal de Ronde de nuit, et sans en avoir rendu compte, au gardien chef, et en outre ne pas voulu dire qui est ce lui qui la cassé C'est quatre qui étaient de garde et le quatrième, qui est le gardien Brochet jh a assisté, au quatre rondes, qui ont été fait dans la nuit,

---

14 9bre 1882

j'ai l'honneur d'informer Mr le directeur que le gardien Bruchet Etienne, Nre par arrêté Préfectoral du 1er novembre 1882 a pris son service aujourd'hui, et qu'il a été habillé et équipé et mis en service de suite,

j'informe également Monsieur le directeur que le gardien Reynes, a été admis au repos pour la journée par Mr le docteur, comme étant atteint d'une angine,

23 9bre 1882

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le directeur le gardien Doussot, pour avoir refusé formellement le 1er gardien, qui lui donnaient l'ordre de descendre la capote au poste et lui a répondu je ne suis pas le domestique de tout le monde je ne la descendrait pas, Le 1er gardien lui ayant dit qu'il en porterait plainte au au gardien chef cet agent lui a répondu allez vous plaindre si vous voulez ça m'est bien égal,

24 9bre 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le directeur que par suite de l'arrivé de 8 condamnés le 4e bâtiment a été occupé à partir d'hier, et que comme conséquence de cette opération, le service de garde à du être augmenté, il y a donc actuellement 6 gardiens de garde au lieu de 4.

27 9bre 1883

j'ai l'honneur de Rendre compte à Mr le directeur qu'il est arrivés 13 condamnés ce jourd'hui, et que tous ont été mis à la chaine par mesure d'ordre.

1er décembre.

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le directeur le gardien Coralleni qui étant de service de nuit a de sa propre autorité ouvert une porte pour faire descendre une homme qu'il a mis en cellule et ce la malgré la defense formelle que j'ai fait plusieurs fois devant tous les Gardiens réunies,

dans l'interet du service je prie Mr le directeur d'infliger une punition à cet agent qui s'est rendu coupable d'une désobeissance aussi hardi,

L 2 Xbre 1882

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le Directeur que sur les 76 condamnés destinés à être transportés à la Guyane, 34 ont été remis à la Gendarmerie de La Rochelle pour être conduit à leur destination

3 Xbre 1882

j'ai l'honneur d'informer M^r le Directeur, que 27 Trousseaux complets destinés aux hommes désignés pour la Guyane, ont été reçus hier matin, au dépôt, et que les 7 paires de menottes, prêtes à la Gendarmerie, chargée d'immédiat le 1er convoi nous ont été remis en bon état,

7 Xbre 1882

J'ai l'honneur d'informer M^r le Directeur, que les 42 condamnés formant le complément du détachement des hommes destinés à la Guyane, ont été remis, entre les mains de la Gendarmerie pour être conduits à leur nouvelle destination

J'ai également remis sur la demande de la Gendarmerie, neuf paires de menottes destinées à emmenotter ces condamnés,

Le 9 Xbre 1882

Le gardien chef a l'honneur de informer M. le directeur d'un fait grave qui vient de se passer, et voici dans quelles conditions. Lors de la nomination du Sieur Oudet, comme gardien stagiaire à notre dépôt, je pris des renseignements qui m'apprirent que cet agent avait été élevé dans nos Colons Agricole. Connaissant la façon d'agir de tous ces jeunes gens ayant été appelé moi même à les surveiller, je fis maintes recommandations, à ce Gardien, sur la manière dont il devait ~~il devait~~ remplir avec dignité les fonctions de l'emploi qui lui était confié, Malgré mes observations dès les premiers jours je me rendis compte qu'une certaine familiarité existait déjà entre lui et plusieurs condamnés employés à l'atelier des menuisiers et dont il en avait la surveillance, je lui fis des remontrances à ce sujet et je commençai à le surveiller de plus près, ce manœuvre pendant au lieu de disparaître ne fit que sa croire et beaucoup plus rapidement que je ne l'aurait cru, a un tel point que cet agent nommé depuis ~~3~~ un mois, fait déjà faire continuellement par les condamnés, plusieurs boites qu'il emportait soigneusement chez lui en échange desquels il leur donnait du Tabac,

et du mois, aussi Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous demander de suite le renvoi de cet agent qui le si justement méritée, ——

10 Xbre 1882

J'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur, que la pièce de la pompe à incendie qui avait été suspendue depuis quelque temps a été repris hier par nos Gardiens, qui se sont acquitté de cette manœuvre avec tous le Zele qu'on pouvait attendre d'eux, je suis heureux de pouvoir faire remarquer à Monsieur le Directeur, que nos agents se souviennent très bien des leçons qui leur ont été données,

Le gardien Oudet, qui a donné sa démission a quitté notre établissement hier, et il me remis son armement et sont habillement au complet et en bon état il ne lui manquait rien,

18 Xbre 1882

J'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur que les effets dus aux Gardiens, pour le 2em semestre 1882, leur ont été distribués, et que cinq de ces agents ~~m'ont~~ fait adressé une réclamation concernant ces effets, qui ne peuvent être mis sans y faire subir une rétification,

17 9bre 1883

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Lozeau chargé du service de l'infirmerie qui, malgres les ordres les plus sévéres, qu'il a, de ne jamais laisser les infirmiers, seul dans les salles des malades, a enfreint cette consigne avant hier, 17 courant, et par ce fait a été cause qu'une tentative de meurtre a été commise par l'infirmier qu'il avait abandonné, sur un détenu dément, auquel il était chargé de donner des soins

En présence d'un fait aussi régrettable survenu dans notre établissement, je n'hésite pas à demander à Monsieur le Directeur une punition tres rigoureuse pour cet agent dont l'excessive négligence a eu pour conséquence l'accomplissement d'un crime qui n'aurait pu être commis s'il avait observé strictement les ordre qu'il avait reçus, cette punition sera d'un bon exemple pour les agents composant notre personnel de surveillance, qui j'en suis certain exécuteront plus fidelement à l'avenir les consignes qui leur sont donnés,

18 9bre 1882

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur, qu'il est arrivé par le bateau venant de La Rochelle, 12 condamnés, et que je n'ai rien à signaler d'extraordinaire par mi eux, et que le Nommé Jarris N° 8613 dont la peine vient d'être commuée en réclusion a été remis à la Gendarmerie, pour être dirigé sur la Rochelle,

j'ai l'honneur de demander également à Monsieur le Directeur la suppression d'un congé, en raison des exigences du service causées par l'élévation de la population,

22 9bre 1882

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur, que les Gardiens qui avaient adressé une réclamation au sujet des effets qu'ils avaient reçus et qu'ils ne pouvaient mettre sans qu'ils y fait opéré une rectification ont été envoyés hier chez le tailleur, de l'entreprise qui devait indiquer la rectification, nécessaire mais ce dernier les a renvoyés disant que ces effets ne pouvaient être utilisés,

j'ai l'honneur de rendre compte également à Monsieur, le Directeur, que les chenaux, de plomb provenant, de la toiture des quatre bâtiments de notre dépôt, ont été remis au service du Génie Militaire —

27 Decembre 1882

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur, que le Gardien Durocher, venant de la Colonie de St. Hilaire nommé récemment à notre dépôt, est arrivé hier soir et a pris son service immédiatement,

31 Decembre 1882

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que Communication a été donné le soir au rapport, à la réception des Gardien par le Directeur, de la note Ministérielle annonçant l'es intention bienveillante de l'administration supérieur et son avis que prochainement les traitement de début seraient augmentés a cent francs,

2 janvier 1883

J'ai l'honneur de vous informer Monsieur le directeur, que les pierres provenant des démolitions des chambres de l'infirmerie, du dépôt, formant, un volume de huits Mètres Cubes ont été remises hier au service du Genie Militaire,

3 janvier 1883

J'ai l'honneur de vous informer Mr le directeur que la sentinelle No 3 qui était de faction hier soir à 6h1/2 a tenu conversation avec les détenus qui se trouvaient en cellule la pourparler qui a duré quelque temps, se serait prolongé si le privat de cellule n'avait pas averti immédiatement le Gardien de service,

7 janvier 1883

J'ai l'honneur de vous informer Mr le directeur que la manoeuvre de la pompe a été exécuté hier par nos Gardiens, qui se sont acquittés de cet exercice avec toute la satisfaction désirable,

J'informe également Mr le directeur que le No 1 Mekki, No 8180 est décédé hier 7 janvier à 3h1/2 du soir à l'infirmerie, où il était en traitement depuis le 27 juin 1882 comme atteint de tuberculose,

8 janvier 1883

j'ai l'honneur d'informer Mr le Directeur, que les funérailles du Nr Stuchki décédé à l'infirmerie ont eu lieu hier 8 janvier à 4 heures de l'après midi,

---

9 janvier 1883

j'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur le Gardien Dernichki que j'ai trouvé en faisant ma ronde à 11 h ½ lisant au lieu dans le fond de la Boulangerie, pendant que les détenus tenaient conversation dans la première pièce, avec un civil, qu'il avait laissé pénétrer dans la Boulangerie. Il serait bon de stimuler un peu cet agent qui déjà négligent, n'a pas fait preuve jusqu'à aujourd'hui de beaucoup d'énergie,

13 janvier 1883

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que Mr le docteur absent, s'est fait remplacer ce matin, pour la visite des malades de garde par Mr le docteur Militaire,

13 janvier 1883.

J'ai l'honneur de rendre compte également à Monsieur le Directeur, que le nº 8505 Keiske qui était retenue à notre dépôt, a été libéré et mis en liberté ce matin,

---

14 janvier 1883

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur qu'au Vêpres, d'hier, Monsieur l'aumônier n'a pas craint dans son sermon, de dire aux détenus qu'ils avait encore la liberté de Conscience, et que ceux qui demandaient à lui parler n'avait pas besoin; de dire pourquoi il voulait les parler que ce la ne regardait personne qu'ils n'avait qu'à dire je demande à parler à l'aumônier et bien lui demandait pourquoi, de ne pas répondre trop malhonêtement Mais ... et le geste qu'il fit signifiait de les envoyer promener,

17 Janvier 1883

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que Mrs Gaillard représentant, de Monsieur Legrand, et Peltier représentant, de Monsieur Vaysset, ont commencé hier matin à 10 heures, leurs opérations pour l'expertise de l'inventaire Général, qu'ils ont commencé par la lingerie,

20 Janv 1883

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur, que le Nr Cruche No 8024 étant atteint de démence a été remis hier à la Gendarmerie, chargé de son transfèrement,

Le gardien chef a l'honneur d'informer Monsieur le Directeur, qu'un commencement d'incendie a eu lieu, dimanche 21 courant dans la Chambre des gardiens, Malades, où se trouvaient l'agent Reynaud pour visite; d'une étincelle provenant du feu de la lampe et qui était tombé dans un crachoir rempli de sciure de bois ce commencement d'incendie, a été immédiatement arrêté sans qu'il y ait à regretter aucun dégat ni aucun accident,

22 janvier 1883

J'ai l'honneur de signaler a Monsieur le Directeur le gardien Mercier, qui malgré les ordres réitérées que j'lui ait donné a lui et a ces camarades, d'accrocher le chronometres, a la cartouchière ne s'est point donné la peine de le faire et a été cause que le chronometres, a tombé et a été derangé et ne peut plus Marcher.

23 janvier 1883

J'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Nr Le Reverend Nr 8506 est décédé hier Matin, 23 janvier a l'infirmerie comme étant attient de Tuberculose,

25 janvier 1883

Le gardien Dauteau demandant une permission de quatres jours, j'ai l'honneur d'informer Mr le Directeur, qu'en raison de l'effectife de la population il est Completement impossible d'accéder a cette demande sans créer de difficulté pour le service a moins qu'on ne supprimes un congé,

26 janvier 1883

J'ai l'honneur d'informer Mr le directeur que les grands vents de la nuits dernière ont renversé une l'ampé de nos réverbères qui se trouves dans les mur, de ronde, Guerite No 4, cette lampe à pris feux et à fait éclater les verres, de reverbert il serait donc urgent de faire opérer ce remplacement aujourd'hui même.

27 janvier 1883

Lecture a été donné par le directeur, au rapport du soir de l'arrêté Ministériel, et de la note de la direction Général, portant un supplément de 100 fr du traitement à tous les gardiens, au nombre de huits, qui sont de dernière classe, L'effet produit a été excelent, et le directeur en t'a chargé d'exprimer auprès des Gardiens des sentiments de reconnaissance envers l'administration supérieur, et le gouvernement républicain, si désireux d'augmenter le bien être des agents les moins rétribuées s'est chargé d'être leur interprète auprès de Monsieur le directeur Général: Herbette !

28 janvier 1883

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Gardien Dauteur, qui malgré la défense expresse de remettre aux détenus à faire des sacs en papier a été surpris par le 1er Gardien, au moment où il en faisait avec un moule qu'ils avait pris aux condamnés, Appelé devant Mr le Directeur et le Gardien Chef, cet agent n'a pas hésité à démentir formellement, l'accusation du 1er Gardien, que l'enquête faite par moi même n'a malheureusement que trop justifié, l'exactitude du fait? En présence d'une pareille audace je ne cherche pas à atténuer la sévérité de Monsieur le Directeur sur un gardien, dont la manière de servir ne donne droit à aucune indulgence,

1er Février 1883

J'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur, le gardien Dernicke, qui ayant signalé un condamnés pour une contravention a établi un rapport indéchiffrable et qui n'a pu être lu lors de la comparution de cet homme au Prétoire

1er Janvier

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que Monsieur le Docteur est venu passer la visite des hommes malades aujourd'hui au moment du défilé, cette opération qui a lieu malheureusement trop souvent à ce moment du service, occasionne un très grand dérangement dans notre service surtout en ce qui concerne la distribution de la cantine et les détenus sont obligés de manger la soupe froide, j'prie Monsieur le Directeur, de vouloir bien regler l'heure de visite afin que nos condamnés reçoivent leur nourriture chaude comme elle doit leur être distribuer,

2 Janvier 1883

J'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur, les gardiens Guignet, Relet, qui étant de garde cette nuit, n'ont point tamponné le Contrôle de Ronde qui se trouve placé aux cellules, ce qui me porte à croire que ces agents ne se sont pas donné la peine d'y passer,

J'ai l'honneur de rendre compte également à Mr le Directeur qu'il est entré hier dans notre dépôt 50 sacs de farine qui ont été emmagasiné immédiatement,

Le 3 Février 1883

J'ai l'honneur d'informer Mr le directeur, que conformément, à ses ordres, le service de la Boulangerie a été changé hier et que l'homme chargé de préparer les levains, travaille tous les jours de 9h à 10 heures, sous la surveillance d'un gardien,

Le 4 Février 1883

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur que depuis sa nomination, Mr Gaillard, ne montre aucune aptitude à remplir l'emploi qui lui est confié, si j'ai hesité jusqu'à ce jour à vous en faire part, c'est que je pensais qu'avec mes conseils et les observations que je cesse de lui faire continuellement, j'arriverais à obtenir de lui les qualités que doit posséder un 1er gardien, Mais aujourd'hui tous les moyens étant épuisés, je viens vous prier Monsieur le directeur, de vouloir bien user vis à vis de lui les moyens, que vous jugerez convenables, pour arriver à lui faire comprendre quel est le but, de la mission, qui lui est confiée, — Pour vous donner une idée de son manque de bon attention au service, et de fermeté, voici ce qui est passé hier

soirée, j'avais appris que depuis quelque jours
les gardiens se réunissaient à l'infirmerie pour y faire
la conversation, et par ce moyen empêchaient
les malades de se reposer, je donnais donc l'ordre
à mon 1er gardien de veiller à ce que pareille chose
ne se renouvelle plus, et de me signaler les coupables
qui se rendraient coupable de cette infraction. Mais
comme tous le reste Mr Gaillard, ne s'en soucient
pas beaucoup, et je le surpris hier soir, à 8 heures
tenant conversation en compagnie de trois gardiens
réuni dans la salle de visite du docteur?—

En présence d'un pareil fait, je ne puis plus longtemps
me taire et je m'hésite pas à demander à Monsieur
le Directeur, une punition qui j'espère lui fera observer
à l'avenir les ordres qu'il reçois,?

6 Février 1883

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur
que la vaccination qui avait été interrompue depuis
quelque temps, a été reprise hier par Monsieur
le docteur Revers,

Le 6 Février 1883

---

j'ai l'honneur de rendre compte également à Monsieur le directeur, qu'il est arrivé hier par le bateau venant de la Rochelle, 10 condamnés, destinés à notre dépôt, il y compris un arabe, et que parmis ces hommes il y en trois qui ont été mis à la chaine pour évasion

7 Février 1883

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le directeur le gardien Guignié, qui a été surpris hier par le 1er Gardien, ayant abandonné son poste pour aller prendre du papier appartenant au confectionnaire des sacs sans en avoir obtenu l'autorisation,

Le gardien Reynes qui était en traitement à l'infirmerie depuis le 29 janvier a repris son service ce matin,

j'ai l'honneur également à M. le directeur que conformement à ses ordres le gardien Dontcau a été mis au arret m/c Le gardien Dontcau à qui le directeur accordait 24h de congé à coupé plusieurs jours,

9 Février

J'ai l'honneur de informer Mr le Directeur qu'il a été trouvés du feu, ce matin, à la Boulangerie, dans un évier, boisseau, par suite de cendre chaudes qui avaient été mis dedans, c'est la Ronde de 4h/2 seulement qui s'en sont aperçus et n'y a aucun dégat à signaler,

Le gardien Herand qui vas à la visite du docteur depuis le 5 Février tous les jours, a été exempté de commandeur sur la cour aujourd'hui par Mr le docteur,

10 Février

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que le gardien Reynes, nommé au même emploi à la Maison d'Arret de Béziers, a quitté son service hier pour rejoindre son nouveau poste, son armement et son équipement ont été rendu en bon état et au complet,

je rend compte également à Mr le Directeur que j'ai prevenu le gardien Dautcan de prendre un congé ce soir qui devait se terminer demain soir cet agent a refusé cet offre pretendant qu'il lui fallait plusieurs jours après cette reponce et vu les exigences actuelles du service j'ai cru de mon devoir ne rien accorder à cet agent qui à mon point de vue ce moque trop ouvertement du service,

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Guigné, qui de sa propre autorité a fait confectionner des souliers d'enfants, malgré les réglements qu'il connait très bien, et qui sont formels, à cet égard, et non contents, de cet abus, d'autorité, il faisait faire ces souliers, sans donner aucune fourniture sachant très bien que le cordonnier ne pouvait disposer que de ce qu'il avait volé sur celles fournies par les autres gardiens,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que nous avons commencé à donner la boisson d'été, ce jourd'hui,

---

j'ai l'honneur de signaler à M^r le Directeur les gardiens Dumas et Renaud, pour s'être endormis et ne pas avoir fait la Ronde de nuit à l'heure qu'elle était portée sur le registre,

---

Les trois cents quatre vingts trois condamnés qui étaient en expectative, De départ, sont partis aujourd'hui par le Transfery,

---

Les gardiens Renucci, Vellutini, Paoli, ont l'honneur de demander à Monsieur le directeur la Permission de 24 heures, ci joint leur demande,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que d'après ses ordres, les gardiens, ont pris la tenue d'été aujourd'hui,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur, que le gardien Corallini, est parti aujourd'hui; en congé de huit jours, pour son mariage,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le directeur, que le gardien Bazzicani a été mis aux arrêts, pour quatre jours, par ordre de Mr L'Inspecteur, pour avoir, trempé la soupe n'étant pas cuite malgré l'ordre qu'il avait reçu du gardien chef de ne pas la tremper,

---

11 Février 1883

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le Nr Pellet no 8624 a été remis ce matin à 6h/2 entre les mains de la Gendarmerie, pour être conduit, à la Rochelle par suite d'une ordre d'extraction,

13 Février,

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le Nr Lassere no 8735 a été remis entre les mains de la Gendarmerie, pour etre dirigé sur la Rochelle, par suit d'un ordre d'extraction,

15 Février

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur qu'après la communication faite par ses soins de la lettre Ministerielle portant à 10 f l'indemnité de 5 journées aux Gardiens, ces agents m'ont prié d'être leur interprete auprès de Monsieur le Directeur pour le Remercier et lui promettre qu'ils redoubleront de zèle pour prouver leur reconnaissance au Gouvernement de la Republique qui daigne s'occuper d'une façon si bienveillante,

18 Février

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur, que tous les hommes de notre dépôt, ont pris leurs bains, hier, en prévision de la visite Médicale qui doit être passée demain,

19

Le gardien Rigaud a été mis au repos pour deux jours, à l'infirmerie par ordre du Docteur,

20

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que la Commission Médicale chargée d'examiner les détenus destinés à la transportation doit venir hier à heure de l'après midi et que sur les 350 Condamnés existant à notre dépôt,

326 ont été reconnus aptes à être embarqués

2 ont été acceptés sous bénéfice d'un nouvel examen au moment de l'embarquement,

22 ont été refusés pour inaptitude actuelle à la transportation,

Total 350

21 Janvier 1883

J'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur, le gardien Monteil, pour l'avoir trouvé ce matin, en faisant ma ronde à 5 heures, assis et endormi dans le factions au bâtiment no 1er et lui ai fait lui tirer son capuchon de sur la tête pour le réveiller;

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que les 328 Condamnés récemment arrivés à être transportés à la Nouvelle Calédonie ont été mis en expectative hier sauf les 3 Maintenus;

22 Janvier 1883

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que les 18 surveillants devant accompagner nos Condamnés, à la nouvelle Calédonie, ont commencé hier leurs services dans notre dépôt;

23 Janvier

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur, qu'hier soir après la rentrée des détenus dans les dortoirs, le feu a pris dans les lampes à pétrole qui composent notre éclairage — les lampes ont été immédiatement changées et remplacées par des lampes contenant de l'huile? Grâce aux premiers soins et à la surveillance toute particulière exercé cette nuit, il n'y a eu aucun accident à déplorer,

24 Janvier

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Mercier qui étant de service au balayeur s'est est acquitté d'une façon déplorable rien n'a été nettoyé convenablement, des cruches ont été cassées, et pour mettre le comble à sa négligence, il a emporté chez lui la clef du magasin à charbon, que j'ai dû envoyer chercher ce matin chez lui par un de nos Gardien,

27 Janvier

j'ai l'honneur de signaler à Mr le directeur le gardien Bardon, qui malgré la défense la plus formelle, s'est permis d'allumer du feu à la cuisine de l'infirmerie pour faire chauffer son dîner, et avait encore mieux le fait quand toutes les preuves étaient là pour le prouver ? Ce gardien absolument bon à rien et envers lequel on use de la plus grande indulgence à égard à sa surdité s'est montré d'une arrogance excessive envers moi lorsque je lui en faisais l'observation, je demande donc à Mr le directeur une punition sévère pour cet agent dont l'attitude vis à vis, de son supérieur a été déplorable

28 Janvier

j'ai l'honneur de signaler à Mr le directeur le gardien, Bernard, qui étant de sortie de 10 heures hier soir s'est rentrée au dépôt, que ce matin, sous prétexte que l'on n'était pas venu lui ouvrir la porte lorsqu'il avait sonné, j'appelle la sévérité de Mr le directeur, sur cet agent, qui ne craint pas d'invoquer une semblable défense pour excuser la faute qu'il vient de commettre,

j'ai l'honneur de former M. le Directeur que le gardien Petit, muni par arrêté Préfectoral a pris son service ce matin 26 mois dernier

le 26 Mars 1883

je crois de mon devoir de signaler à M. le Directeur, l'inaptitude complète de M. Guillard, dans les fonctions de 1er gardien, qui lui ont été confiés. j'ai le regret de constater tous les jours, son inattention continuelle aux ordres, qu'il reçoit et il est regrettable d'avoir entravé le services, par une agent chargé d'y veiller, je ne puis énumérer les fautes qu'il commet chaque jour mais pour vous donner une idée de sa nullité, permettez moi de vous faire remarquer que dernièrement malgré les ordres qu'ils avait reçus de laisser toujours deux dortoirs vides pour loger les arrivants il n'en avait pas tenu compte, et lorsque ces hommes se sont présentés pour se coucher le dortoir était remplis de sacs,

Le jour suivant Monsieur Guillard, faisant enlever une fourniture qui fut placer dans un dortoir inoccupé et cette fourniture, servait au gardien, de garde qui y reposaient, au lieu de montrer leur

faction, Ensuite Mr Gaillard a poussé le comble
de sa mauvaise manière de service jusqu'à refuser
un gardien à celui de l'imprimerie qui lui demandait
pour pouvoir faire le pansement des hommes malades
qui par suites de ce refus n'a pas eu lieu
Je vous informe de toutes ces négligences pour
qu'il vous soit permis, Monsieur le Directeur,
d'apprécier la manière de service de mon 1e gardien

7 Mars

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur
que l'habillement des hommes destinés à la transportation
s'est opéré d'une façon régulière, et qui n'a donné
lieu à aucune réclamation qu'ici que j'ai remarqué
qu'il manquait beaucoup d'objet dans les trousseaux
des hommes.?

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur
que l'embarquement des 320 condamnés destinées
à la Nouvelle Calédonie, s'est bien liés a bien connu
Cet embarquement qui a commencé à 10 h 3/4 et est
terminée à midi s'est opéré dans le plus grand
ordre et dans les meilleures conditions possibles

Les 60 paires de menottes qui on servi à la conduite des condamnés ont été tous rapportées au complet et en bon état,

12 Mars 1883

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le directeur que le N^o Mohamed-ben-abd-El-Kader-n°8789, écroué à notre dépôt, par substitution à un autre condamnés, ~~dont~~ a été extrait ce matin, et remis à la Gendarmerie pour être conduit à La Rochelle, de la dirigé sur le dépôt d'Aniguan.

17 Mars

j'ai l'honneur de proposer à M^r le directeur les gardiens dont les noms suivent pour occuper les postes fixe indiqué ci dessous à dater du 19 Mars 1883 jusqu'au 19 septembre 1883

savoir

vaguemestre	Bodard	Cellule	Nevers
Bibliotèque	Morand	infirmier	Rigaud
Planton du chef	Brochet L	Balayeur	Prieur
Portier	Cano de	vidangeur	Relot
Cuisine	Brochet jh		

18 Mars 1883

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le gardien Dacli étant de sortie de nuit, n'est pas rentré ce matin, reprendre son service se disant malade et me faisant prévenir qu'il ne rentrerait que à 11 heures ce matin, mais il n'est rentré que ce soir à l'appel, de Cheveux ne paraissant en peu malade, il demande la visite du docteur,

19 Mars

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur, que le gardien Doussot, malade d'une pleurésie de poitrine, est en traitement à l'infirmerie depuis le 18 de ce mois, Vu la gravité de sa maladie et d'après l'opinion de M. le Docteur, ce gardien a besoin et mérite d'être soigné avec tous les soins que demande sa situation, qui est loin de donner à espérer une prompte Guérison, j'ai l'honneur en conséquence de demander à Monsieur le Directeur, qu'un gardien soit désigné pour coucher dans la chambre de cet agent afin de prévenir tout accident fâcheux, et inopiné, qui pourrait se produire par l'état de faiblesse ou se trouve le gardien Doussot,

21 Mars 1883

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur, que malgré les nombreuses observations de chaque jours faites à Mr Gaillard, 1er gardien, à l'occasion du service cet agent continue à servir avec une négligence et une mollesse sans pareilles, Tout manque à cet agent pour remplire avec dignité ses fonctions qui cependant seraient faciles s'il avait l'intelligence de les comprendre et le desire de bien servir. — Recemment lui ayant donné l'ordre de commander des gardiens, pour le service il n'a pas exécuté l'ordre que je lui avais donné et lorsque je lui en demandai la raison il m'a répondu ? que les gardiens n'avait pas voulu le faire ? Réponse indigne de son grade, qu'il ne sait pas faire inspecteur, — dans la journée d'hier, et ainsi qu'il doit le faire chaque jours, en me rendant l'appel des hommes present au réfectoire, il l'avait complétement oublié et il a fallu que je lui demande moi-même l'effectif des hommes present, je ne puis me taire devant de pareille négligence de la part de ce gardien,

22 Mars 1883

j'ai l'honneur de signaler à Mr le directeur la négligence dans le service de cet nuit des gardiens Guigni, et Relet, qui devant faire la ronde à 4h 1/2 l'ont fait à 3 heure, ces agent ne craignent pas pour disculper, leur manque de service, de dire que le Chronamettre était arrêté ce qui n'est pas, car je m'en suis rendu Compte Comme je le fait journallement — j'appelle la sévérité de Monsieur le directeur, sur ces deux gardiens, qui ont voulu me tromper d'autemps plus qu'il m'ont rendu compte le matin qu'il n'y avait, Rien de nouveau dans le service de nuit, et ne m'ont nullement fait remarquer que le Chronammetre c'était, arrêté;

23 Mars 1883

j'ai l'honneur de signaler à M le directeur, les faits suivants qui me sont signalé par le 1er gardien Premièrement d'avoir trouvé le gardien Petit, en conversation avec le gardien Bernard, 2e d'avoir trouvé le gardien Petit et le gardien Guigni faisant la conversation ensemble 3e d'avoir trouvé le gardien Petit en conversation avec le gardien Denicha le tous dans l'atelier des effilocheurs depuis 3 heure du soir jusqua 4h 1/2 du soir

29 Mars

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le nettoyage de la pompe a été fait hier par 12 de nos agents,

2 C Mars 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur qu'il est arrivé ici cet homme ci joint venant de la Rochelle, — le Nr Fourtané no 8907 a été mis à la chaine par mesure d'ordre cet homme qui est très mal noté me paraît être l'objet d'une surveillance très spéciale

27 Mars

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que conformement à ses ordres, les trois hommes désignés pour vider la fosse des lieux d'aisance du Génie Militaire ont commencé hier à 7 heures du matin,

30 Mars 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que les hommes, qui ont vidé la fosse des lieux d'aisance du Génie Militaire ont terminé leur travail hier soir à 6 heures,

31 Mars 1883

j'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur, le gardien, Guignè qui était de service au Balayeur hier, ne m'a pas rendu compte qu'un de ces balayeurs, avait cassé une table de notre réfectoire, et après avoir examiné le dégat lui même,

Le gardien Lozjan demande une permission de 24 heures et joint sa demande

1er Avril 1883

j'ai l'honneur d'informer Mr le Directeur que conformement à ces ordres, nous avons commencé le service d'été hier 1er Avril,

Le 2 Avril 1883

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Montel qui vient de m'être signalé par le 1er Gardien, pour l'avoir trouvé assis, et endormi dans l'escalier des ateliers des effilochures étant de faction à 12 heures 3/4 et ne s'est reveillé que lorsque le 1er gardien est arrivé pour la deuxième fois sur lui, Le gardien Montel nie le fait affirmant qu'il ne dormait pas,

Le 3 Avril 1883

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Legal, qui étant de ronde de nuit se rend coupable de négligence pour n'avoir pas fait les marrons, pour le service de nuit et malgré mes nombreuses recommandations, ce qui a été cause que deux rondes de nuit n'ont pas été faites dans les murs de Ronde cet nuit;

Je dois également ajouter que cet agent n'est pas le seule Coupable, Car le 1er Gardien l'est plus encore, car j'ai venu moi même faire une ronde dans l'établissement, à 9 heure et il m'a rendu Compte qu'il n'y avait rien de nouveau, réponce qui montre sa négligence à voire Comment le service se fait, et malgré les nombreuse observation que j'ai fait à ce sujet, il m'est impossible de me fier à lui, car sa mauvaise volonté et son inaptitude en font un agent nul dans notre maison ce matin lorsque j'ai lui faisais des observation à ce sujet il m'a répondu que c'était aux gardien à prendre ce que leur plaisait et non pas à lui à m'y veiller réponce indigne de son grade

37

7 Avril 1883

Le gardien Rigaud sollicite de M le directeur une permission de 24 heures pour joindre au son congé pour Mardi ci courant pour assister à un mariage ci joint sa demande,

8 Avril 1883

j'ai l'honneur de rendre compte à M le directeur que la sonnette du portier a été trouvé cassée je ne sait ci qu'on doit attribuer cet incident, car aussitôt qu'on s'en est aperçu on s'est assuré si elle n'avait pas été tiré trop fort et on n'a rien vu L'accident est donc naturel, il serait très urgent d'y remedier le plus tôt possible

9 Avril 1883

Le gardien Chef a l'honneur d'informer M le Directeur de plusieurs faits graves, dont le gardien Bernard, s'est rendu coupable, tant envers certains détenus, avec lesquels il trafiquait, que du manque de fermeté et de laisser aller dans ses fonctions, Cet agent soupçonné depuis longtemps de trafic vient enfin d'être pris, et de son propre aveu, et de celui du détenu avec lequel il était en

relations, il m'a avoué lui même, avoué emporté des brosses, et des sacs, en papier, que lui donnait le détenu Rousselet; et apportaient en remplacement du tabac, qu'il mettait au lieu et place où il prenait ces articles

Ce autre ce gardien était de ma part et depuis longtemps l'objet, d'une grande surveillance en raison des liaisons, intimes que j'avais remarqué entre lui et certains détenus liaisons qui avec ses penchants à l'immoralité, selon sa réputation de paysan, auraient fini par des actes, inqualifiables, si la surveillance dont il était l'objet avait fait défaut et depuis plus d'un ans, que ces faits étaient à ma connaissance j'avais dû M^r le directeur devoir vous en entretenir et vous éclairer sur les soupçons honteux, à l'égard de ce gardien, — Par suite de cet état de chose cet agent n'avait plus aucune autorité sur les condamnés, qui se moquaient de ses observations et plaisantaient avec lui car ayant perdu tout prestige à leur égard il ne pouvait se faire respecter, j'ai en conséquence de la gravité de ces faits, M^r le directeur l'honneur de vous demander le renvoi immédiat de cet agents —

10 Avril 1883

j'ai l'honneur de informer Monsieur le Directeur que le gardien Bernard, qui a donné sa demission a quitté notre établissement, hier soir, à 6 heures et qu'il m'a remis son armement et tout l'équipement au complet et le tout en bon état

12 Avril 1883

j'ai encore le regret de signaler à M. le Directeur le manque d'énergie et d'aptitude dans le service du 1er gardien Guibbard, qui s'est permis de questionner en plein atelier les hommes, qui sortaient de mon bureau en leur demandant ce dont il avait été question, et ce que je leur avais demandé et à peu ce moment, propagé qu'il était question de 2 pièces d'or, ce dont les Détenteurs en ont profité pour se mettre à l'abris de mes recherches,

j'ai ne puis que faire remarquer à M. le Directeur ce manque de délicatesse de 1er gardien, qui met plutôt des entraves dans le service que de tout autre gardien, il va jusqu'à faire dire il se permet de contredire les ordres que je donnes aux agents au lieu de les faire exécuter et est fort regrettable M. le Directeur, que cet agent ne soit pas plus apte, à remplir les fonctions qui lui sont confiés,

19 Avril 1883

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que les deux pompes de nos deux puits du dépôt ne peuvent plus fonctionner en leur mauvais état et qu'on est obligé de tirer l'eau à la citerne pour tous les besoins du service il serait très urgent je crois de les faire réparer le plutôt possible, car il se pourrait bien qu'elle vienne à tarir, et une sécheresse jointe à cet état de choses laisserait le dépôt sans eau,

Le 21 Avril 1883

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur, que le gardien Doussot à l'infirmerie depuis le 17 Mars, en est sorti aujourd'hui 22 Avril pour jouir du congé de convalescence de dix jours qui lui a été accordé,

23 Avril 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le gardien Reveau est admis à l'infirmerie ce jourd'hui 23 Avril étant atteint d'embarras gastrique,

j'informe également Monsieur le Directeur que le tonneau à vidange est complètement hors d'usage par suite du mauvais état dans lequel il se trouve, une réparation d'urgence est donc nécessaire pour assurer la régularité de ce service qui ne peut rester en souffrance,

26 Avril 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Nr Bessard Nr 8271, a été extrait aujourd'hui de l'établissement, par suite de vente, et remis entre les mains de la Gendarmerie pour être conduit à la Rochelle, d'où il sera dirigé sur la centrale de Thouars,

j'informe également Monsieur le Directeur que le Nr Levêque Nr 8466 qui était en traitement à l'infirmerie depuis le 22 janvier est décédé le 26 Avril à midi 1/2 atteint de Tuberculose,

Le 30 Avril 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le gardien Revenu, qui était en traitement à l'infirmerie, est sortie et a repris son service ce matin 1er Mai

1er Mai 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Nr Arbgrand no 8841, a été extrait aujourd'hui de notre établissement et dirigé sur la Rochelle, par suite de commutation de peine

j'ai informé également Monsieur le Directeur, que Huits condamnés sont arrivés aujourd'hui au dépôt, et que par suite de l'arrivée de ce convoi qui porte l'effectif de la population actuelle à 198 j'ai du ouvrier un dortoir au bâtiment no 6

10 Mai 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le détenu Lémonnier no 8891 qui était à travailler au Greffe depuis le 29 Avril, est rentré ce matin ayant terminé son travail

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le nommé Gousset n° 7489 atteint de bronchite chronique, est décédé ce matin à 4 heures 40m, à l'infirmerie où il était en traitement depuis le 29 septembre 1881.

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur, que l'inhumation du nommé Gousset a eu lieu aujourd'hui à 8 heures du matin,

---

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, le gardien B.d pour avoir laissé les portes des salles de l'infirmerie, ouvertes malgré la consigne bien formelle, de toujours les tenir fermées, ce qui a fait que les infirmiers, ont communiqué avec les malades, étant seuls, pendant que le gardien était dans sa chambre ou je l'ai trouvé en faisant ma ronde à 8 heures du soir,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le lavage des pieds est fait bien pour tous la population,

---

j'ai l'honneur de signaler à M le Directeur, le gardien Coudlin pour avoir rentré ce matin en dernier lieu en retard après l'appel fait,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que la manœuvre de la pompe a été fait de 2 à 4 heure du soir et que nous avons remarqué qu'elle fonctionne parfaitement bien,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur, que M l'Inspecteur a passé la revue, des effets et des armes, des gardiens, ce matin à 8h/2 et qu'il ne manquait personne tout les agents étaient present,

---

11 Mai 1883

j'ai l'honneur d'informa Monsieur le Directeur, que hier soir en faisant ma ronde à 10 heures du soir j'ai remarqué que le nommé Rendu no 3993 et très malade j'ai dû le faire transporter d'urgence à l'infirmerie,

13 Mai 1883

j'ai l'honneur d'informa Monsieur le Directeur qu'il est arrivé hier à notre dépôt, cinq condamnés parmi les quelles il se trouve deux condamnés plusieurs, plusieurs fois pour évasion ce sont les Nos Constant et La camesure, Ces hommes sont très mal notés j'ai cru devoir, leurs mettre la double chaine par mesure de sureté,

14 Mai 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que l'entrepreneur n'a pas fait fournir pour la cantine du 15 la viande nécessaires pour 13 Grammes demandés par les condamnés, qui ont du recevoir en remplacement dans le cours de la journée du fromage j'avais cependant fait observer au boucher qu'aujourd'hui apporté la viande, de l'infirmerie,

que celle de la centaine manquait et qu'il ait
à l'envoyer, mais. il n'en a tenu aucun
compte; et lorsque deuxième fois j'ai envoyé
un gardien qui était de sortie et à répondu à cet
agent qu'il n'avait pas à l'apporter, il est regrettable
que de pareils faits se produisent et que lorsque
chacun à les éviter une pareille réponse est le
résultat obtenu, si l'entreprise avait mieux assuré
son service ces faits régrettables n'arriveraient pas,

Je

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur
que par suite d'une épidémie de fièvre
scarlatine qui sévit en ce moment dans le
détachement de la citadelle, dont plus de 60
hommes sont déjà atteints, l'autorité Militaire
a du faire camper la troupe sur les glacis
de la citadelle; sans crainte cependant
que cet éloignement momentané de la troupe
de nos condamnés, s'il venait à être connu
de la population ne portât cette dernière à
quelque acte d'insubordination, je doit informer

Monsieur le Directeur, que j'ai donné les ordres nécessaires pour redoubler de vigilance en tout lieu, et à tous heures, et éviter que tout fait de quelque nature qu'il soit ne puisse être vivement reprimé,

10 Mai 1882

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur, que hier soir 17 courant à 4 heures du soir Monsieur le Rall, Greffier comptable m'a fait apporter par le vaguemestre son registre de liaison à faire signer à 9 condamnés N'étant aperçu qu'une erreur avait été fait sur mon bordereau de versement, je me suis empressé de la lui signaler, ce qui a fortement indisposé Monsieur le Rolle contre moi, en disant devant mes gardiens, qu'est ce que mes gardiens chef, comme cela si j'etais Directeur je leur foutterais 8 jours d'arrêt, pour se permettre de gribouiller sur mes registre, il a ajouté avec un air moqueur qu'il allait donc faire la classe à M. Hélène ...

je regrette Monsieur le Directeur que Monsieur le Rolle se permette un pareil langage devant notre personnel de surveillance et je ne puis que vous en témoigner le regret que j'en ressent,

22 Mai 1883

Le gardien chef a l'honneur de informer Monsieur le Directeur, que la plupart des crémaillers des vaisseaux des ateliers sont en très mauvaise état et dans l'impossibilité de son service pour donner de l'eau dans les ateliers, une réparation immédiate serait très urgente en raison des chaleurs qui se font sentire,

Le 25 Mai 1883

j'ai l'honneur de informer Monsieur le Directeur que les reparation des pompes de la cour sont terminées, et quelles fonctionnent très bien, actuellement

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Gueugné que j'avais dirigné de service à l'atelier des sacs, à quitté son poste de sa propre autorité en changeant avec un de ces collegues j'appelle la severité de Monsieur le Directeur sur cet agent qui fait si peu de cas des ordres qui lui sont donnés puis qu'il croit devoir ne pas les exécuter

26 Mai 1883

J'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que les Nos Chauvin No 8835 et Gonfiada No 9002, ont été remis hier 26 Mai à 6 heures du matin à la Gendarmerie, pour être dirigés sur la Rochelle, le premier par suite de commutation de peine et le deuxième par suite d'extraction,

27 Mai 1883

Hier dimanche 27 Mai, à 4 heures du soir, a eu lieu par Monsieur le Directeur, la revue des gardiens de l'Etablissement Cette revue n'a donné lieu, qu'à de légères observations la tenue des gardiens, étant en général assez correcte et leurs effets dans un bon état d'entretien,

A l'issu de la revue, Monsieur le Directeur, a communiqué au personnel de surveillance du dépôt, l'intention de l'administration supérieure de créer une école pour le développement, de l'instruction des gardiens Cette communication, a été bien accueillie par une partie du personnel et l'application, en est impatiemment attendue,

28 Mai 1883

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur, que Monsieur l'Aumônier, est venu hier à 9 heures du soir à notre dépôt, pour administrer le détenu Chrestien N° 8489 qui était bien plus mal qu'à l'ordinaire,

30 Mai 1883

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur que le badigeonnage des bâtiments a commencé aujourd'hui par le local de l'infirmerie et se continuera ensuite par les autres locaux du dépôt,

j'ai l'honneur également Monsieur le Directeur que par suite de l'appropriation des locaux et pour qu'il puisse être mis de la literie propre et réparée dans les dortoirs on a commencé aujourd'hui la réparation et la réfection des matelas,

31 Mai 1883

Le gardien chef a l'honneur de demander à Monsieur le directeur, que vu le commencement des chaleurs, ~~dans nos ateliers~~, il veuille bien permettre de prendre la tenue été, pour nos Gardiens qui éprouve des grandes chaleurs dans nos ateliers,

En raison de l'augmentation de notre population et les exigences, que demande de jour en jour une surveillance plus active de notre dépôt, j'ai l'honneur de demander à Monsieur le directeur, la suppression d'un Congé pour les gardiens

1er juin

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le directeur que la boisson été a commencé a être distribué à nos condamnés hier 1er juin conformément à l'art 16 du cachier des charges,

j'ai l'honneur également Monsieur le directeur que les ustensiles de cuisine tant des valides que de l'infirmerie aurait besoin d'un ~~rétamage~~ complet et qu'il serait urgent de le faire le plus tôt possible,

3 juin 1883

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur, que les ateliers des Effilocheurs, ont été entièrement blanchis dans la journée d'hier,

j'informe également Monsieur le Directeur, que le lavage des pieds a été fait de toute la population valide,

4 juin 1883

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur, que le pétamage des ustensiles de cuisine a commencé aujourd'hui pour continuer jusqu'à la fin sans interruption,

5 juin 1883

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur de l'arrivée de Liège condamnés dans notre établissement y compris le Nr Gonfiada Nº 9002 qui est rengagé ayant été extrait le 20 Mai ce qui porte le chiffre de la population à ~~284~~

6 juin 1883

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur, que le Nr Chard no 8882 dont la peine a été commuée en réclusion, a été remis entre les mains de la Gendarmerie pour être dirigé sur la Rochelle

7 juin 1883

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur, que la tournée de Monsieur l'Inspecteur général arrivé le 6 dans notre établissement s'est terminée le 7 dans l'après midi par la revue de nos gardiens passée à 2h½ en grande Tenue

Cette inspection générale, qui n'a donné lieu à aucune observation sérieuse sauf, l'ordre donné par Monsieur l'Inspecteur général que sous aucun prétexte et pour quelque service que ce soit, un détenu, ne franchisse la porte d'entrée et ne sorte en dehors des murs, de ronde; En conséquence de cet état de choses, je prie Monsieur le Directeur de vouloir bien me donner des ordres nécessaires, pour assurer les besoins des divers services qui s'effectuaient précédemment la présence d'un moment

donné de quelques détériorations à l'extérieur comme la vidange
les Bureaux du Greffe, et les besoins de mon logement
qui se trouve être lui même en dehors des murs d'enceinte
et dénuées de tous les besoins d'un ménage comme
l'eau, le Bois le Charbon (etc)

8 juin 1886

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur la conduite
peu digne de Monsieur Bonin, sous-traitant de la menuiserie
qui ce matin, au moment ou il entrait à la comptabilité
Générale, a dit au Gardien Brochet Dont le rapport est ci joint
les paroles blessantes et inconvenantes qu'un sous-traitant
ne doit pas dire en parlant du personnel chargé de la
surveillance de l'établissement, et lorsque dans mon bureau
où il est venu quelques instants après avec Mr Sauvi
sous traitant des sacs en Papier, je lui en ai fait l'observation
il ma répondu ont veut me faire consigner la porte
et bien c'est ce que je cherche je ne demanderait pas mieux
Il est bien regrettable Monsieur le Directeur, qu'un sous-traitant
tienne un pareil langage et se moque ainsi des consignes données
à nos agents, ce qui ne peut être toléré et mérite certainement
une réprimande ou tout solution contre que vous jugerez necessaire
afin d'éviter à l'avenir de pareils faits,

9 juin 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur, que le Nr Rendu Nº 8992, a l'infirmerie depuis plusieurs jours, et dont la maladie est de simuler je crois la folie, a fait rebeillon envers les infirmiers dans la nuit dernière faisant du tapage et menaçant tous ceux qui veulent s'approcher de son lit et a nécessité par ces menaces l'intervention de plusieurs agents, pour lui mettre la Camisole de force dans son lit par ordonnance du Docteur

j'informe également Monsieur le Directeur que 80 hommes n'ont pas changé de serre têtes n'en existant pas en quantité suffisante au magasin,

10 juin 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Nr Mercier, Nº 8990, a été extrait le 10 et remis entre les mains de la Gendarmerie, pour être dirigé sur la Rochelle,

j'informe également Monsieur le Directeur que le Nr Coudeville, Nº 8962 puni au prétoire du 9 de 15 jours de cachot, pour tapage à l'atelier menaces au contre maître et mauvaise attitude au prétoire a fait rebellion au Gardien chef et au Gardien des cellules et qui j'ai dû pour calmer sa fureur lui faire mettre

les menottes pendant 2 heures, en attendant Monsieur le Directeur que vous prononciez contre ce détenu la punition qu'il mérite. C'est un homme des plus dangereux et qu'il merite une grande surveillance

Le 11 juin 1883

J'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que les hommes de l'atelier de la menuiserie ont été au chomage une partie de la matinée d'hier et c'est seulement en faisant ma tournée dans les ateliers que j'ai pu m'en rendre compte Mr le Gardien, qui aurait dû m'en informer n'en a rien fait et m'a rendu compte qu'il n'y avait rien de nouveau, au ateliers ce qui démontre une fois de plus avec quelle négligence il fait son service et le peu de cas que je dois faire de ses rapports qui si ils ne sont pas mensongers, sont tous au moins faux et il est très regrettable d'avoir ainsi à relever de pareilles négligences qui indiquent une fois de plus de sa part une inaptitude complete dans ses fonctions,

12 juin 1883

J'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Nr Rendu nr 8992 qui m'a cassé depuis le 15 mai, qu'il est entré

à l'infirmerie, de simuler la folie, va aujourd'hui beaucoups mieux, et commence à raissonner et cause comme avant ses accès,

Les Menuisiers sont encore au chomage aujourd'hui

Le 13 juin 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le badigeonnage intérieur du 1er. Bâtiment est entièrement terminé et qu'il va être continué la même opération au 4en Batiment,

j'informe également M. le Directeur que le N° Gière N° 8969 atteint de fièvre et de fortes Coliques a dû être admis d'urgence à l'infirmerie en attendant la visite du docteur

Le 14 juin 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur, qu'un cas de fièvre scarlatine très prononcé vient de se déclarer sur le N° Soyer, de l'atelier des sacs, ce détenu a été immédiatement isolé dans une chambre spéciale de l'infirmerie, où toutes les dispositions sont prises pour éviter toute communication avec les autres détenus

Les Gardien Renucci et Tomasi, qui étaient de service de nuit, ont de leur propre autorité, supprimé leur ronde dans la salle de ce pièreuse, sans attendre les ordre du Gardien chef, tandis que leurs Collègues ont fait comme précédemment ce que ces deux agents auraient dû faire aussi;

16 juin 1883

j'ai l'honneur d'informer M le directeur que le terme fixé par Monsieur l'Inspecteur Général, pour le réglements des divers services signalé dans mon rapport du 7 de ce mois; est expiré et que je le prie en conséquence d'arrêtes à nouveau les ordres qu'il veut bien donner au sujet de la vidange service qui seule n'a pas reçu l'exécution prescrite à la suite de l'Inspection Général,

Le 17 juin 1884

j'ai l'honneur d'informer M le directeur, que 12 condamnés sont entrés dans l'établissement ce qui porte 324 l'effectif actuel de la population et que parmis ces 12 condamnés se trouve l'arabe El-Badoui ~~abed el Kader~~ qui ~~devait~~ est substitué avec le Nr Mohamed ben Abe el Kader qui avait échoué à sa place

47

Le 18 juin 1883

J'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur, que le Nommé Cuisin no 8824 a l'infirmerie depuis le 28 mai dernier est décédé aujourd'hui 18 juin à Midi Cinq minutes étant atteint de Péritonite tuberculeuse

J'informe également Monsieur le Directeur, que le badigeonnage des batiments no 4 est terminée et qu'il va être continué par le 3em Batiment,

Le gardien Montcel sollicite la permission de dimanche 24 courant pour affaire de famille, ci joint sa demande,

19 juin 1883

J'ai l'honneur d'informer M. le Directeur que le Nommé Chappedelaine, no 8866 a été extrait hier soir à 8 heures et remis entre les mains de l'autorité militaire pour subir la dégradation militaire sur la place de St Martin de Ré et qu'il a été reintegré une demi heure après dans l'établissement conduit par la Gendarmerie

Le 21 juin 1883

j'ai l'honneur de vous informer M^r le directeur que le N^o Guillaume N^o 8929 est décédé aujourd'hui 21 juin à l'infirmerie où il était en traitement depuis le 23 Mai étant atteint d'une Embarras gastrique fébrile,

22 juin 1883

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le directeur que les trois jours supplémentaire fixés pour que l'entreprise ait avisé à de nouvelles mesures relativement au service de vidange qui fait l'objet de mon rapports du 16 courant, sont expirés, et que je le prie en conséquence de vouloir bien me donner de nouveaux ordres, si je dois oui, ou non continuer à laisser fonctionner ce service dans l'état actuel,

23 juin 1883

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le directeur que le N^o Bureau, N^o 8791 a été interrogés comme instruction par Monsieur le Juge de paix de St Martin de 3 à 6 heures dans l'après midi dans la salle du prétoire,

25 juin 1883

J'ai l'honneur de vous informer M. le Directeur que vu l'augmentation de la population, j'ai du ouvrir le 3ème Batiment hier soir et doubler les Gardiens de Garde, c'est à dire ils seront de garde toutes les 2 heures jusqu'au moment de l'embarquement

26 juin 1883

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que les effets des Gardiens dûs au 1er semestre 1883 ont été distribués et marqués hier, Parmis ces effets trois Tenique et deux pantalons en besoin de quelques modifications,

27 juin 1883

J'ai l'honneur de vous informer M. le Directeur qu'en faisant ce matin ma ronde à 7 heures j'ai trouvé la Sentinelle N° 5 assise et profondement endormie dans sa guerite, et au pres d'elle à 100 M. de son poste se trouvaient des condamnés badigeonnant les murs de ronde;

28 Juin 1883

J'ai l'honneur de signaler à M le Directeur le 1er Gardien Gaillard, pour n'avoir pas veillé et fait exécuter plusieurs ordres que j'ai donné dans le service, 1° au Réfectoire où j'avais donné l'ordre d'attendre pour faire ramasser les Gamelles que la cantine soit distribuer parceque le bruit empêchait les hommes d'entendre leurs Nos pour la distribution des rations leur permettre aussi de causser, cet ordre le 1er Gardien n'en tient aucun compte, et ne s'en occupe même pas. 2m Ayant donné à l'appel du soir l'ordre de faire boutonner les hommes une semaine à Gauche, et une autre à droite le 1er gardien se moque de cet ordre, et en use comme bon lui semble absolument comme si je n'avait rien dit;

Il est regrettable une fois de plus M le Directeur de voir un premier Gardien faire si peu de cas des ordres que je donne et malgré le regret que j'éprouve à vous signaler sa mauvaise volonté, je ne puis cependant vous laisser ignorer le mauvais effet que produit sa grande négligence vis à vis notre personnelle de surveillance

49

29 juin 1884

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Badigeonnage intérieur de l'établissement est entièrement terminée, il ne reste plus à l'extérieur que les locaux occupées par les Bureaux de l'administration et le logement du Gardien chef, qui ne peuvent être blanchis par suite de l'empêchement où se trouvent les détenus de ne pouvoir sortir de l'enceinte des murs de ronde

30 juin 1883

j'ai l'honneur d'informer M. le Directeur, que M. le docteur, a constaté hier sur deux hommes en traitement à l'infirmerie des symptômes de fièvre typhoïde, ces deux hommes ont été immédiatement isolés, dans un local à part, et toutes les dispositions sont prises pour qu'aucune communication n'ait lieu avec le commun de la population,

6 juillet 1883

j'ai l'honneur d'informer M. le Directeur qu'il est entré hier dans les magasin de la Boulangerie 63 balles de farine brise pesant ensemble 6300 Kg,

Le 8 juillet 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que 12 Gardiens ont été exercées hier de 4 heures à 6 heures à la manoeuvre de la pompe, et qu'ils se sont parfaitement acquitté de cette exercice.

Le 10 juillet 1883

j'ai l'honneur d'informer M^r le Directeur que les 238 hommes de l'atelier des Effilocheurs sont au chômage depuis hier soir 4 heures par suite du manque de matière première,

j'informe également Monsieur le Directeur que le Sieur Girardet serrurier libéré est venu dans l'Etablissement pour l'enlevement de deux serrures qui lui ont été confiés pour les reparer

Sept condamnés sont arrivés hier à notre dépôt Rien de extraordinaire à signaler parmis eux

11 juillet 1884

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que les hommes de l'atelier des Effilocheurs qui étaient au chômage ont repris le travail hier à Midi par suite de matière premier

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur les gardien Corallini et Bazzicani pour le manque d'attention apporté dans leurs service, C'es agents étant de congé de 24 heure ont emporté les clefs de l'établissement chez eux, au lieu de les avoire déposés au bureau du gardien chef, comme l'ordre en a été donné ce qui a fait qu'il m'a fallu déranger deux gardien de leur service pour aller les chercher,

---

j'ai l'honneur d'informer M^r le Directeur que les maçons ont répris leurs travaux aujourd'hui à l'infirmerie,

---

Le gardien Dantoan sollicite de M^r le Directeur une permission de 48 heures pour le 19 et 20 courant pour affaire de famille,

---

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur
que depuis quelque temps, les gardiens se plaignent
souvent qu'il leur manque du pain et du
vin, qu'ils avaient placés à leur réfectoire,
et qui leur a été soustraite,

Pour parer à cet abus, qui ne tend qu'à
aggraver tous les jours, je prie Mr le Directeur
de vouloir bien m'autoriser à faire poser une serrure
de sureté, à la porte de ce local afin d'éviter
des vols, qui se commettent trop souvent,

---

j'ai l'honneur d'informer Mr le Directeur que en
faisant ma ronde à 12 h 1/2 je me suis apperçu,
que le factionnaire avait percé le tuyeau,
d'écoulement des eaux du 3em battiment, cette
nuit avec leur Baïonnettes, et que plusieurs,
inscriptions ont été fait sur les murs,

---

j'ai l'honneur d'informer Mr le Directeur que la manivelle
de la pompe a été fait hier, et je suis très heureux
de pouvoir lui annoncer que nos agents y portent beaucoup d'attention

---

12 juillet 1883

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le gardien Relet, qui étant de service à la porte principale n'a pas exécuté la consigne pour visiter les paniers des Gardiens, qui sortent et, lorsque je lui en ai fait l'observation m'a répondu avec Colère et sur un ton d'arrogance; Et que vous croyez me faire peur vous ne me mangerez pas ! " je ne puis passer sous le silence, une réponse pareille de la part d'un agent, réponse qui approche de l'insubordination et qui mérite d'être reprimé ?

Le 13 juillet 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que deux détenus se sont battus hier soir à 10h/2 au dortoir ce qui a occasionné un grand désordre qui n'a cessé qu'à l'arrivée des Gardiens ces deux détenus ont été mis en cellule immédiatement

j'informe également Monsieur le Directeur que conformement à ses ordres un détenus à été désigné pour nettoyer les abords de l'établissement, balayer les caniveaux et entretenir les logements du emplayé

Le 18 juillet 1883

j'ai l'honneur d'informer Mr le directeur que Trois maçons libres sont installés dans nôtre établissement depuis ce matin 8 heures pour les travaux et améliorations autorisés par l'adm.ⁿ supérieure Leur travail a commencé par l'ouverture de la porte de communication au Bâtiment No 2.

17 juillet 1883

j'ai l'honneur d'informer Mr le directeur que les Nes Clar No 8922 et Ferret No 8914 qui se sont présentés hier à la visites des docteurs, ont été reconnus atteints de fièvre scarlatine, ils ont été immédiatement isolés et toutes les mesures sont prises pour qu'ils n'aient aucune communications avec le reste de la population,

j'informe également Mr le directeur que quatre clefs de l'établissement ont été confiées au Sr. Girodeau serrurier libre pour être réparés

il est arrivé hier dans nôtre établissement un convoi de 17 condamnés, ce qui porte à 600 l'Effectif actuel donc quatre ont été mis à la chaine pour evasions, ?

Si

Le 21 juillet 1884

j'ai l'honneur d'informer M. le Directeur que le Nr Cramer no 9088 a été extrait hier et remis entre les mains de la Gendarmerie qui a amené en même temps quatre condamnés au dépôt, ce qui porte l'effectif actuel à 607

j'informe également M. le Directeur que les maçons ont entrepris hier la démolition du vieil escalier de l'infirmerie autorisée par l'administration supérieure

22 juillet 1883

j'ai l'honneur d'informer M. le Directeur que le Nr Rendu no 6992 en traitement à l'infirmerie du 15 Mars où jusqu'à ce jour il a simulé la folie, a été transféré en cellule, par mesure d'ordre, et où il continuera d'être l'objet de la surveillance la plus assidue.?

23 juillet 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que les hommes ont commencé hier à recevoir les vivres d'expectative d'embarquement conformément aux prescriptions ministérielles Ces vivres sont distribués à tout la population, en attendant la commission médicale,

24 juillet 1883

J'ai l'honneur d'informer M. le Directeur que à l'occasion de l'arrivée de la commission Medicale annoncée pour jeudi 26 courant, un bain de propreté a été donné à tout les hommes de la population valide

26 juillet 1883

J'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que la commission médicale chargé d'examiner les Condamnés destinés à l'embarquement, a passé hier à 8 heures sa visites habituelle et la terminé à 10h 1/2 Sur 423 Condamnés examinés 30 ont été reconnu impropes à l'embarquement 7 malade à l'infirmerie et 10 mantenus au Dépôt, ce qui porte à 376 le chiffre des partant et 47 les restant

27 juillet 1883

J'ai l'honneur d'informer M. le Directeur que les hommes ont été placés hier soire dans les dortoirs par N° d'écrou, le triage des hommes restants a été fait et ces Détenus ont été placés ensemble dans des dortoirs séparés à seule fin d'être isolés du reste de la population

30 juillet 1883

j'ai l'honneur d'informer M le Directeur que par prescription medicale la camisole de force a été mis au Nr Rendu qui est en ce moment en cellule par mesure d'ordre et que le Docteur, traite en raison de sa folie qu'il simule depuis son arrivé dans l'Etablissement

Ce détenu se livrant à des actes qui pourraient lui être préjudiciables, est dans ce moment l'objet de la plus grande surveillance, ?

L 7 aout 1883

j'ai l'honneur d'informer M le Directeur que l'habillement des 374 condamnées destinés à l'embarquement a eu lieu aujourd'hui et qu'il sert effectué dans le meilleur ordre

28 aout 1883

j'ai l'honneur d'informer M le Directeur que le tailleur Civil est venu prendre mesure ce matin pour le renouvellement des effets des Gardiens pour le 2em semestre 1883

L 30 aout 1883

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Gardien Bardou pour l'avoir trouvé ce matin en faisant sa ronde à 7h½ assis et endormi d'un profond sommeil, à l'inspection du Chef de service au lieu de surveiller ces hommes (2e fois)

26 aout 1883

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le Gardien Renucci, qui étant de permission de quelques heures hier soir, et devant rentrer pour l'appel du soir, n'est rentré que ce matin et n'a pas même daigné m'en faire part il a fallu que ce soit moi même qui lui fasse remarquer la faute qu'il avait commise

29 aout 1883

j'ai l'honneur d'informer M. le Directeur que la chemise de ronde s'est cassé cette nuit pendant la Ronde ci-bien il serait très urgent de la faire réparer de suite

2 7 septembre 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Nommé Rondu N° 8992 a eu cette nuit une accès de folie furieuse, il a réussi à défaire ses liens sont jeté en bas de son lit, a détruit ses draps, et à pu parvenir à manger ses excréments il est de battu d'une façon tellement extraordinaire qu'il a fallu l'intervention de plusieurs Gardiens pour le maintenir et le remettre dans son état normal,

que la population de notre Etablissement a joui hier en bon de paix de propreté dans les conditions habituelle

Le 12 septembre 1883

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le Gardien Guignes, qui étant de congé depuis deux jours et qui devait répondre à l'appel ce matin à 6 heures, n'est pas encore rentré à 9 heures qu'il est de retour

je n'hésite pas à demander à Monsieur le Directeur une punition pour ce Gardien qui par son sans Gêne se moque un peu trop ouvertement du service et me cause des embarras momentanés dans le service

Ainsi j'ai été obligé de retirer ce matin à matin le Planton de la Direction pour me permettre de couvrir mon service,

En vue de l'augmentation de la population et l'exigence du service je demande à Monsieur le Directeur de retirer ce congé

Le 17 septembre 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Nr Monneyer No 2250, a été très malade cette nuit au dortoir, et que je l'ai fait mettre ce matin en observation à l'infirmerie.

j'ai l'honneur d'informer M. le Directeur que le Gardien Coralleis qui était à l'infirmerie depuis le 10 courant a repris son service ce matin

Le 21 septembre 1883

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Gardien Lambert qui n'a pas rendu compte au Gardien chef qu'un condamné avait manqué au prevot du 4e Dortoir 6e battement, je ne l'ait appris que par l'intermédiaire d'un Condamné cette agent ma dit qu'il ne croyait pas devoir rendu compte,

Le 23 septembre 1883

J'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que depuis quelque temps l'Eclairage de l'Etablissement laisse beaucoups à desirer, notamment les lamps à l'huile qui fonctionnent excessivement mal, malgré tous les soins apportés à leur préparation et qui s'éteignent tous les soirs vers les onze heures du ménuit, Cette situation qui rend le service de nuit beaucoups plus difficile est évidemment dus à la mauvaise qualité de l'huile et ne saurait durer plus longtemps, il serait bien urgent qu'on y portât remède dans le plus bref delai,

Le 27 septembre 1883

j'ai l'honneur de ~~demander~~ informer Monsieur le Directeur que conformement aux années precedent que la saison d'hiver soit pris dans l'Etablissement, à partire du 1er octobre Le lever dans ce cas, aurait lieu, une demi heure plus tard et le couche une demi heure plus tôt, et La soupe des Condamnés se mangera à dix heure du matin,

Le Gardien Chef, informe également M^r le Directeur que plusieurs réclamation lui ont été adressés ce matin par les Condamnés, au sujet du pain, qui étant moisi, et donc j'ai dû en changer plusieurs cet inconvenient provient de ce que le pain est trop vieux en ce sens que celui qui a été distribué ce matin a été cuit lundi dernier.

28 7bre 1883

Le Gardien chef a l'honneur de demander à M^r le Directeur, qu'en raison de la temperature que la saison d'hiver soit reprise par nos Gardiens à partire de Lundi prochain 1er octobre

Le 1 octobre 1883

j'ai l'honneur d'informer M^r le Directeur que tout la population a pris un bain de pied de propreté dans les conditions habituelle

Le 9 octob 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur, que le changement de la literie des Gardiens a été complètement terminée hier.

Le 14 octob 1883

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur, que le gardien Petit qui est resté absent depuis sept jours pour soigner sa femme malade est rentré ce matin reprendre son service

j'informe également M. le Directeur qu'il est entré ce matin dans notre Etablissement quatre ouvriers civils pour commencer le travail projeté de la cuisine des valides

Le 15 octob 1883

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que trois poêles, ont été montés hier dans l'Etablissement et qu'il reste encore deux à mettre en place, dans deux salles de l'infirmerie

j'ai l'honneur d'informer M. le Directeur que j'ai laissé sortir hier soir à 10 heures le Gardien Dacli, qu'on est venu chercher de la part de sa famille pour son enfant gravement malade et à toute extrémité

17 8bre 1883

j'ai l'honneur de rendre compte à M le Directeur que les détenus, Binet et Legrand, en ce moment en cellule, ont fait tellement de bruit et de vacarme cette nuit qu'ils ont mis en émoi la population couché dans les dortoirs, L Mrs Binet notamment, à excité son codétenu Legrand, par ses cris et tous les deux, n'ont cessé de proférer des insultes envers les Gardiens, et ce n'est qu'après mon intervention qu'ils ont cessé le bruit à 11 heu

L 21 8bre 1883

j'ai l'honneur d'informer M le Directeur que j'ai fait entrer d'urgence à l'infirmerie le Gardien Coralleni, atteint d'une érysipèle en attendant la visite du Docteur

L 23 8bre 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Gardien Coralleni atteinte d'un érysipèle a été admis à l'infirmerie Le Docteur a interdit toute communication entre lui et ses Collegues

Le 24 8b 1883

Le Gardien chef, a l'honneur de signaler a M^r le Directeur le 1^er Gardien Guillard, Dous ne pas lui avoir rendu compte qu'il avait trouvé la porte de l'ancien atelier des Batteurs ouverte hier en faisant sa ronde, j'ai dû faire remarquer a M^r le Directeur, que cette porte restant ouvert peut amener des évasions, vu que ce local, n'est pas occupé et renferme toutes sortes de choses, pouvant facilités une évasion, j'ai trouvé moi, même ouvert ce matin, en faisant ma ronde a 4 heures et le 1^er Gardien Guillard est venu ce matin me rendre compte qu'il n'y avait rien de nouveau,

Le 26 8b 1883

j'ai l'honneur de informer Monsieur le Directeur que le N^o Cazin N^o 9370 a été malade ~~tout~~ il n'a cessé de vomir tout la nuit, et je l'ai fait admettre de urgence a l'infirmerie, Le n^o David N^o 9277 a été mis en cellule de prévention pour avoir insulté grossièrement un Gardien,

Le 27 8b 1883

j'ai l'honneur de informer Monsieur le Directeur, que le N^o Cazin N^o 9370 est décédé ce matin 28 octobre a 4 heures a l'infirmerie étant atteint d'une hernie étranglée a détenu était en traitement depuis hier matin,

28 8bre 1883

J'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur, que l'enterrement de Mr Cazin a eu lieu a matin à 7 heures avec le cérémonial ordinaire cet enterrement qui devait avoir lieu à 7 heures a dû être retardé vu que l'entreprise n'avait pas donné le corbillard il n'a fallut envoyer un Gardien chez le Gerant de l'Entreprise pour le prier de venir le donner

Le 8 9bre 1883

J'ai l'honneur d'informer M. le Directeur, que les effets d'habillement dus pour le 2en semestre, ont été distribués hier à nos agents et que parmis ces Effets se trouvent 3 Kepis 2 Capotes, 4 Pantalons 2 Gilets qui ne vont pas, et qui seraient necessaire qu'ils fussent retouchés,

Le 8 9bre 1883

J'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Mr Bénty, No 9156 a été remis hier entre les mains de la Gendarmerie pour être conduit à la Rochelle, par suite d'un mandat d'extraction

J'informe également Monsieur le Directeur que j'ai mis en cellule de prevention sans le Mr Dubois No 9263 pour avoir frappé le prevôt de son dortoir sur l'observation que ce dernier lui a fait de se tenir tranquille, cette scène

a mis un trouble Général dans le dortoir

Le 13 9bre 1883

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le directeur, que les hommes de l'atelier des sacs, ont été au chômage depuis hier matin faute de matières premières;

Le 24 9bre 1883

j'ai l'honneur de demander à Monsieur le directeur que vu l'augmentation de la population et les exigences du services, de vouloir bien me permettre de retirer un congé

Le 26 9bre 1883

j'ai l'honneur de vous informer M. le directeur, qu'on est venu chercher hier soir le Gardien Gerard pour l'accouchement de sa femme qui était très mal, et je lui ai donné la permission de quitter son service;

Le 27 9bre 1883

j'ai l'honneur de signaler à M. le directeur, le Gardien Paoli, qui de sa propre autorité a laissé sortir un condamné seul de son atelier pour aller à la Boulangerie sans être accompagné d'un Gardien Malgré l'ordre le plus formel donné à l'appel de ne jamais laisser sortir seul les condamnés il est bien regrettable M. le directeur, de constater, que ces infractions se commettent toujours pendant que l'on

me croit absent du Dépôt; En présence de ce fait je demande à Monsieur le Directeur, une punition pour cet agent qui j'croit servira d'exemple à l'avenir à ses camarades,

Le 29 9bre 1883

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Gardien Petit, pour avoir tourné en ridicule devant les condamnés de son atelier, une consigne signée du Directeur et du Gardien chef et dit aux condamnés qu'il faudra à l'avenir qu'il chie dans une gamelle de fer blanc puisque suivant la Consigne vous ne pouvait ~~pas~~ plus sortir;

2 decemb 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Gardien Douteau, qui a donné sa démission a quitté cette Etablissement hier et qui ma remis son armement, et sont Equippement au complet et le tout en bon état

Le 6 decemb 1883

J'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur que sur les 70 condamnés destinés à être transportés à la Guayane, 36 ont été remis à la Gendarmerie de la Rochelle pour être conduit à leur destination Les 70 Trousseaux qui ont été déposés au dépôt hier ont été distribués aux 70 partants

Le 11 decemb 1883

Le Gardien chef a l'honneur de signaler à M. le Directeur le 1er Gardien Gaillard, qui s'est permis de contredire ses ordres en faisant faire un service qu'il avait défendu de faire Malgré que l'on lui disait que le Gardien chef avait donné l'ordre de ne faire ce service que le lendemain cet agent n'a pas craint de faire la réflection qu'il fallait le faire de suite et surtout sans en avoir rendu compte au Gardien chef,

En conséquence de ce fait j'ai prié Monsieur le Directeur de vouloir bien rappeler cet agent aux convenance qu'il doit à son supérieur, surtout en faisant respecter mon autorité car le 1er Gardien ne craint nullement de contredire mes ordres, surtout devant les condamnés ce qui porte une grande atteinte au service,

Le 14 decemb 1883

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le Gardien Relut, qui sans autorisation préalable a fait changer de place d'une table à une autre un condamné qui a été placé par moi, à un endroit pour éviter des rapports avec ses codétenus il est regrettable Monsieur le directeur, de voir que les ordres que j'ai pu donner ne sont pas toujours strictement observés et que les agents ne tiennent pas assez compte des dispositions que j'ai prises pour la bonne marche du service

Le 19 decemb 1883

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur de l'arrivée de 7 nouveaux condamnés dans notre établissement Parmis ces condamnées se trouvent les Nes Barbier et Lapique, évadés de la nouvelle Calédonie, et signalés comme des hommes très dangereux,

En présence de de ces renseignements j'ai cru devoir les mettre en cellule, en attendant votre décision

Le 23 decemb 1883

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Directeur, que en raison de l'arrivée de la commission Médicale annoncée pour jeudi 27 courant tous les détenus ont commencé hier à prendre chacun un bain de propreté

Le 25 Decembre 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que la serrure de la Grille du chemin de ronde s'est trouvée endommagée hier en sorte que j'ai été obligé d'envoyer chercher un serrurier en ville pour la faire remettre en état;

Le 27 Decembre 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur, que les pains qui ont été distribués ce matin à la population n'avaient pas le poids réglementaire et j'ai constaté sur plusieurs pains un manque de 100 Gram

C'est un incident très fâcheux et surtout au moment d'un départ où un pareil manque de soins pourrait facilement donner lieu à un soulevement parmi mes Condamnés

j'informe également M^r le Directeur, que le Gardien Durand a été admis à l'infirmerie par le Docteur étant atteint d'embarras gastrique.

Le 28 Decembre 1883

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le N^es Logre N^o 9431 a été remis entre les mains de la Gendarmerie pour être conduit à la Rochelle par suite d'un mandat d'extraction,

Le 28 decemb 1883

j'ai l'honneur de vous informer M^r le directeur que la Commission Medicale chargée d'examiner les détenus destinées à la transportation se sont réunis hier à 8h 1/2 du matin et que sur les 321 condamnés existant à notre dépôt, 310 ont été reconnus aptes à être embarqués 6 ont été refusés pour inaptitude actuelle à la transportation et 5 Maintenus au dépôt par ordre Ministérielle, total 321

j'ai l'honneur de vous informer M^r le directeur, que les 310 Trousseaux destinées aux hommes faisant partie du convoi pour la Nouvelle Caledonie, sont arrivés hier soir au dépôt,

Le 8 janvier 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur que l'habillement des 309 Condamnés destinés à l'embarquement à eu lieu ce matin à 8 heures et qu'il s'est effectuer dans le meilleur ordre,

Le 9 janvier 1884

j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le directeur, que l'embarquement des 309 Condamnés destinés pour la nouvelle caledonie à eu lieu hier matin en deux convois

de 9h 1/2 à 10h 1/2 pl s'est effectué dans les meilleu
Conditions et sans le moindre trouble,

je profite de cette occasion pour signaler
à Monsieur le Directeur, le zèle et l'empressement
que tous nos agents ont apporté à l'accomplissem
de leur service dans cette circonstance, aussi je
serai heureux de pouvoir vous exprimer mon entière
satisfaction à leur égard,

Le 18 janvier 1884

~~j'ai l'honneur de vous~~

Le Gardien chef a l'honneur de signaler à Monsieur
le Directeur, que le Commis de l'Entreprise malgré
la défense qui lui en a été fait de donner du vin aux
Condamnés sans mon ordre, continue à en distribuer,
C'est d'autant plus regrettable que par l'exaltation
qui peut se produire chez le détenu le service peut
être troublé, comme cela a été le cas hier soir,
au dortoir, chez le Nr Mercain, employé à la Sapinière
à qui le Garçon de l'Entreprise avait donné à boire
à mon insu; En présence de ces faits aussi regrettables
je prie Monsieur le Directeur de vouloir bien donner des
ordres pour que de pareilles choses ne se renouvellent pas

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, le gardien Bardou, pour avoir été trouvé à 1h1/2 ce matin, endormi au 1er battiment étant de faction au lieu de surveiller les condamnés,

---

J'ai l'honneur d'informer Mr le Directeur que depuis cet ordre, le service de nuit, a été changé, et je suis très heureux de pouvoir l'informer que le service va beaucoup mieux que par le passé, les gardiens ont tous très content,

---

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Corallini pour avoir contredit les ordres de gardien chef, en faisant arrêter de son autorité privée, le travail, 20 minute, avant la cloche, malgré avoir reçu la consigne de ne pas l'arrêter qu'au 1er coup de cloche,

---

J'ai l'honneur d'informer Mr le Directeur que les Sœurs de Ronde de nuit ont été placé selon cet ordre à l'endroit qu'il m'avaient désignés,

---

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, le gardien Masser, qui était de sortie le 14 juillet, s'est présenté à l'appel du soir dans un état complet d'ivresse, ce qui lui arrive très souvent, cet agent, n'observant pas toujours les lois de la tempérance non content de cela s'est amusé à faire du tapage au Réfectoire des gardiens, de telle sorte qu'il a fallu que je vienne lui donner l'ordre d'aller se coucher immédiatement, ce qu'il a exécuté de suite Un fois couché ce gardien, avait tellement pris de boissons, qu'il a rendu dans sa chambre et dans son lit, d'une façon répugnante on s'est ensuite servie d'un condamné, pour le nettoyer, et lorsque je lui faisais l'observation, de cet abus, m'a répondu, je refuse de continuer le service je vais donner ma démission. Cet agent s'est dégné d'une indulgence car il est très négligent très mauvais serviteur, et est d'un très mauvais exemples pour ses Collègues,

---

Le 23 Fevrier 1884

j'ai l'honneur de prier Monsieur le Directeur, que vu l'augmentation de la population et les exigences du service de vouloir bien m'autoriser à retirer deux Gardiens de Convois

Le 2 Mars 1884

j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Directeur que le Nc Beral No 9239 est décédé hier soir à 11 h 1/2 à l'infirmerie où il était en traitement depuis le 16 fb 1883 Comme étant atteint de phtisie pulmonaire

j'informe également Monsieur le Directeur que la manoeuvre de la pompe, a été executé hier par nos Gardiens qui se sont acquitté de cet exercice avec tout la satisfaction désirable

Hier 2 Mars à 10 heures du matin a eu lieu par Monsieur le Directeur la revue des Gardiens de l'établissement Cette revue n'a donné lieu, qu'à de légères observations, la tenue des Gardiens, étant en General assez correcte et leurs effets dans un bon état d'entretien

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que le Gardien Renucci a quitté son service hier ayant obtenu son changement de résidence pour le pénitentier agricole de Chiavari;

4 Mars 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le Directeur que le feu a pris dans les braise déposée dans le four où elle se trouvait emmagasinée et qu'il serait très urgent de les faire enlever le plus promptement possible,

5 Mars 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le Directeur, que l'enterrement du N^é Bercal N° 9239 a eu lieu, hier matin avec le cerémonial ordinaire,

6 Mars 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le Directeur que l'atelier des sacs à papier a été en chômage hier 28 hommes ont chômés toute la journée et 8 ont chomés, seulement depuis 3 heures du soir

11 Mars 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le Directeur que le Gardien Petit, qui de sa propre autorité a fait donner à ses six balayeurs des traversins en laine destinée aux Gardiens, sans en avoir prevenu le Gardien chef, et surtout avoir dit à ces condamnés n'ent dire rien pour que l'on sen aperçoive pas

20 Mars 1888

j'ai l'honneu de Rendu compt à M le directeu
que les 38 condannei destinei pour la Guyane
Francaise, ont été habillés ce matin dans leurs
Effets d'embarquement, et tout s'est passé dans
les meilleu ordre,

21 Mars 1888

j'ai l'honneu de rendu compt à M le directeu que
les 38 Condannei destiné pour la Guyane Francaise
ont été remis aujourd'hui entre les mains de la
Gendarmerie pour être conduit à leur nouvelle
destination, Le 8 avril 1888

j'ai l'honneu de rendu compt à M le directeu,
que le Gardien Valli, venant du penitentier
de Chiavari, est entré hier dans notre Etablissement
et à pris son service immediatement,

j'enform également que le Gardien Brieu est entré
hier à l'infirmerie par ordonnance du docteur, etant
attenut d'une Bronchite aigue,

13 avril 1888

j'ai l'honneu de rendu compt à M le directeu que tous
la population du bagne, à pris hier un bain de pied
de parapet,

27 avril 1888

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que les Badigonnages des Batiment a commencé aujourd'hui par le Batiment N°1,

J'informe également que par suite de l'appropriation des locaux et pour qu'il puisse être mis de la literie propre et reparée dans les dortoirs on a commencé aujourd'hui la reparation et la réfection des matelas,

28 avril 1888

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que M. l'aumônier est venu hier soir au dépôt pour administrer le détenu Getten,

30 avril 1888

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur, que le N. Getten N° 9309 est décédé ce matin 30 avril à 11 heures du matin, à l'infirmerie où il était entré depuis le 16 septembre, étant atteint de phtisie pulmonaire,

19 Mai 1888

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur, que toute la population a pris un bain de pied de propreté dans les conditions ordinaires,

30 Mai 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M le Directeur, que les 18 surveillant destinée pour accompagner les detenus à la nouvelle caledonie, sont arrivées hier à notre dépôt et que 7 ont été mis en service immédiatement

1er juin 1884

Le Gardien Chef a l'honneur de demander à Monsieur le directeur, que vu le commencement des chaleurs, qu'il veuille bien permettre de prendre la tenue dété pour nos Gardiens qui éprouvent des Grandes chaleurs dans nos ateliers,

Le 2 juin 1884

j'ai l'honneur de de rendre compte à M le directeur que le N Schneider N° 9857 a été pris detouffement Gravés ce matin au dortoire. ou je l'ai trouvé à terre sans connaissance, j'ai cru devoir le faire transporter d'urgence à l'infirmerie

5 juin 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que l'habillement des 310 Condamnés destinés à l'embarquement a eu lieu ce matin à 6 heures et qu'il s'est effectué dans le meilleur ordre, et sans aucune reclamation de la part des condamnés,

6 juin 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur que l'embarquement des 310 condamnées destinées pour la Nouvelle Calédonie, a eu lieu hier en trois convois cette opération qui a commencé à 1 heure du soir a été terminée à 2h 1/2 et s'est effectuée dans les meilleures conditions et sans le moindre trouble;

je profite de cette occasion pour signaler à Monsieur le directeur le zèle et l'empressement que tous nos agents ont apporté à l'accomplissement de leur service dans cette circonstance;

10 juin 1884

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le directeur le gardien Petit, pour avoir tourné le service en ridicule hier soir devant tous ses collègues et les ordres de M. le directeur que j'ai communiqué aux agents à l'appell du soir cet agent est coutumier du fait c'est la deuxième fois qu'il se permet de critiquer le service le 29 novembre il lui a été infligé 8 jours d'arrêt pour avoir tourné en ridicule devant les condamnés une consigne signé de Monsieur le directeur,

13 juin 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que les effets dû au Gardien, pour le 1er semestre 1884 leur ont été distribués hier, et que deux de ces agents m'ont adressé une réclamation concernant ces effets qui ne peuvent être mis sans y faire subir une rétification

Le 18 juin 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que le Nre Meleron nre 9789 a été extrait hier de notre dépôt et remis entre les mains de la Gendarmerie pour être conduit à La Rochelle

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Gardien Bardoux, pour avoir quitté sont poste où il était de service, et à par ce fait laissé l'infirmier seul, pour aller obtempérer au ordres du contre maître civil, pour charger des caisse de papier avec ces deux infirmiers. Lorsqu'il avait reçus l'ordre plusieurs fois à l'appel ainsi que tous ces collègue de ne jamais quitter leurs poste, sans être remplacé

16 juin 1884

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que la boisson dite a commencé à être distribuée à nos condamnés ce jourd'hui conformement à l'art 16 du cahier des charges,

19 juin 1884

Le Gardien Chef a l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que l'exercice de la pompe à incendie ainsi que le maniement des armes, qui avait été suspendu depuis quelque temps, a été repris hier par nos agents qui se sont acquitté de ces manoeuvres avec tout le zele qu'on pouvait attendre d'eux,

2 juillet 1884

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que les militaires de Garde se sont de nouveau permis d'uriner dans le caniveau du mur de ronde, auprès de la porte principale, et qu'en outre, cette nuit ils ont maculé les deux portes par des inscriptions?

En presences de ce fait j'ai l'honneur de prier Monsieur le Directeur, de vouloir bien donner des ordres pour réprimer ces infraction dans l'interet de la salubrité et de la propreté — ? —

10 juillet 1884

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Gardien Bardoux pour avoir enfreint l'article 24 du chapitre 3 du règlement du 3 avril 1877 - 2. en faisant un geste inconvenant à un condamné

14 juillet 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que conformément à ces ordres, j'ai accordé hier à tous les Gardiens la permission de sortir en deux section? je suis en même temps heureux de vous signaler que tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait

20 juillet 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que conformément aux prescription de Monsieur le docteur et approuvée par Monsieur le Directeur, j'ai fait mettre la Camisole de force au N° 9997 = Dartiale ? —

Cet homme est à l'infirmerie depuis son arrivée au dépôt, et est dans un tel état d'agitation qu'il ne fait que crier, Gesticules et se revolte même contre les infirmiers,

21 juillet 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que conformément à ses ordres j'ai fait retirer la camisole de force au Nr Dartiale, qui est beaucoup moins agité et plus clame qu'hier cette mesure n'ayant plus sa raison d'être.

23 juillet 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur que l'inhumation du No 9997 Dartial décédé le 22 juillet a eu lieu hier soir à 6 heures avec la cérémonie habituelle,

28 juillet 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur que deux menuisiers civils, sont venus poser hier le parquet de la salle No 2 de l'infirmerie, 2 et de plus les maçons ont commencé ce matin les travaux de l'amphithéatre

30 juillet 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur, que cette nuit j'ai été prévenu à cinq heures du matin que le No 9604 Bettoger venait d'être atteint d'une hémorragie subite; je suis allé immédiatement au dépôt et vu l'urgence j'ai fait transporter cet homme à l'infirmerie afin de lui donner les premiers soins nécessaire à sa position

2 août 1884

En raison de l'augmentation de notre population et les exigences du service, j'ai l'honneur de demander à Monsieur le Directeur, la suppressio d'un congé pour les Gardiens

j'informe également Monsieur le Directeur que le l'abage des puits, ces fait hier pour tous la population

5 août 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que la vaccination qui avait été interompu depuis q que temps à été reprise hier par M^r le docteur

11 août 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que j'ai transmis hier soir, aux Gardiens, les ordres qu'il m'avait donnée au sujet du col, et de la cravate d'uniforme; tous les Gardiens s'y sont conformé, sans mot dire, à l'exception de celui qui devrai donner l'exemple de la discipline, C'est à dire le 1^er Gardien Gaillard: aussi malgré la récommandation expresse fai hier soir, le 1^er Gardien est resté tout la journé au col, et bien que je lui ait fait l'observation qu'il enfreignait les ordres de Monsieur le Directeur et qu'il

à se mettre au plus tôt en tenue réglementaire
il n'en a rien fait, ce matin, il est encore
présent à l'appel en cal ?—

J'ai m'aperçois du reste que depuis très longtemps
le Gardien Gaillard, ne fait pas plus de cas des
ordres que je lui transmets, que de ceux que je suis
appelé à lui donner journellement. Pa ce motif
je me fait une devoir le signaler à M. le Directeur
cet sa manière d'agir porte une Grave atteinte à la
discipline et donne le mauvais exemple à notre
personnel de surveillance,

12 août 1884

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur
que le N° 25 Kellemayere, a été mis en cellule
de preventions pour avoir frappé de deux coups de
poings le Prevot de son Portaire à 11 h 1/2 du
Soir.

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur
le Gardien Paali, pour avoir quitté son service et
être allé à la visite du Docteur sans m'en avoir
prévenu

19 août 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le Gardien Relet, a quitté hier soir notre dépôt, pour se rendre au même emploi à la maison d'arrêt de St. Lazarre et qu'il m'a remis, tout armement et son équipement le tout en bon état

20 août 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que Monsieur l'Inspecteur Général, est arrivé hier soir à 2 heures et qu'il a commencé l'Inspection dans notre dépôt,

23 août 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que l'eau de la citerne, est complétement épuisé a la provision de la Grande sécheresse qui regne depuis très longtemps Elle a été remplacée immédiatement par l'eau de pluie

31 août 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que la journée du dimanche, s'est passé dans l'ordre le plus parfait il y a eu l'après midi l'avage des pieds pour tous la population, et classement des détenus par ordre dans les dortoirs

1er septembre 1884

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur que dans la nuit à 11 h/s le N° 9965 Mosca, se trouve très malade au dortoir et dans un état de surexitation extraordinaire je l'ai fait transporter à l'infirmerie on après avoir reçus les premiers soins on mieux s'est fait sentir dans sa position, J'informe également M. le directeur que conformément au cahier des charges la boisson dite a été supprimée hier.

Le fil de la sonnette de nuit du 1er Bâtiments a cassé cette nuit il serait urgent qu'il soit réparé de suite

Le 10 7bre 1884

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur que les sentinelles N° 2 et 4 ont été supprimées hier soir pour le service de nuit et qu'il ne reste plus par ce fait que quatre sentinelles de garde au lieu de six

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur que le N° Leclerc N° 9934 s'étant trouvé très malade au dortoir cette nuit je l'ai fait transporter d'urgence à l'infirmerie.

24 7bre 1886

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Gardien Legal, que j'ai trouvé assez et endormi d'un profond sommeil à 1 heures de l'après midi à l'atelier des Batteurs ou il était de service au lieu de surveiller ces hommes,

29 7bre 1886

j'ai l'honneur de demander à Monsieur le Directeur l'autorisation de mettre en vigueur le service d'hiver à partir de demain 1er octobre

1er octobre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que conformement à ses ordres le service d'hiver est en vigueur depuis hier,

Le 6 9bre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que conformement à ses ordres la tenue d'hiver a été prise par le personnel de surveillance à dater de ce jour,

Le Gardien Bardou demande une permission de 24 heures pour le 16 courant ci joint sa demande j'y donne un avis favorable

15 8b 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que ce matin à 5 heures le N° 165 Guibal, s'est trouvé malade au dortoir, et que j'ai fait transporter d'urgence à l'infirmerie afin de lui donner les premiers soins;

23 8b 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur, que conformément à ses ordres, tout la population à l'exception des cinq maintenus, a été mis en état d'expectative d'embarquement

27 8b 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que la Commission Medicale s'est reunie hier au dépôt à 9 heures du matin et qu'elle a constaté sur l'état de santé de 330 Condamnées presentes en ce moment au dépôt, 330 ont été reconnues aptes à l'embarquement sont été ajournées, pour divers cas de maladie et 5 maintenues par décision ministerielle Total 330 ?

Le Gardien Naali ayant obtenu son changement de residence a cessé son service à la date de ce jour et il m'a remis son armement et son équipement, le tout en bon état

29 8bre 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur qu'il est arrivé hier 320 trousseaux complet destinés à l'habillement des condamnés en expectative d'embarq.

7 9bre 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M.r le directeur que l'embarquement des 324 condamnés destinés pour la Nouvelle Calédonie a eu lieu hier matin en quatre convois. Cette operation qui a commencé à 6h/s a été terminée à 9h/s dans les meilleures condition et sans le moindre trouble ? j'e profite de cette occasion pour signaler à Monsieur le directeur le zèle et l'empressement ~~de tous~~ que tous nos agents ont apporté à l'accomplissement de leur service dans cette circonstance, aussi je suis heureux Monsieur le directeur, de pouvoir vous exprimer mon entière satisfaction à leur égard,

L 9 9bre 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M le directeur que le Gardien Bardoux, à quitté notre établissement hier étant rayé des cadres du personel de surveillance ; et qu'il on a remis son habillement son armement et son équipement le tout au complet et en bon état

7 Decemb 1884

J'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le Gardien Doussot pour avoir quitté son poste où il était de service sans autorisation, et avoir obtempéré aux ordres de M. l'entrepreneur, lorsqu'il avait reçus l'ordre plusieurs fois à l'appel ainsi que tous ces collègues de ne jamais quitter leurs poste sans une ordre de leurs chef Direct,

15 Decemb 1884

J'ai l'honneur de signaler à M. le directeur le Gardien Montel, pour persistance à ne pas se mettre en tenue réglementaire, ci au cesse d'avertire cet agent qui se moque trops ouvertement des ordres qu'il reçoit,

17 Decemb 1884

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le 1er Gardien Guillard, a quitté le service hier soir à trois heures par suite de suppression d'emplois, pour se rendre à la Maison de Rentes, et qu'il m'a remis son armement et son équipement le tous en bon état

Le Gardien Duncan est parti aujourd'hui en permission de 15 jours

19 decemb 1884

j'ai l'honneur de rendre compte à M le directeur qu'une chaine de la cheminée de la Boulangerie à été brisé cette nuit par la tempête, aussi qu'une dizaine de carreau de vitres dans diverses parties de l'établissement, ces dégats auraient besoin d'être reparé le plus tot possible.

6 janvier 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à M le directeur que les effets dûs au Gardien pour le 2 en semento 1884 ont été distribués hier et que parmis ces effets il y a la vareuse du Gardien Bodard qui aurait besoin d'être retouché tous les autre avant très bien

11 janvier 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à M le directeur que les quatorzes condamnés qui etaient destinés à subir leur peine à la Guyane Francaise ont été remis entre les mains de la Gendarmerie pour être conduit à La Rochelle, ce qui reduit notre Effectif actuel à 128 ?

En raison de l'augmentation de notre population et les exigences du service j'ai l'honneur de demander à M le Directeur la suppression du congé de vingt quatre heures

23 Fevrie 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le lavages des pieds cest fait hier pour tous la papulation

2 Mars 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que conformé à ses ordres le service d'été a été mis en vigueur à partir d'hier 1er Mars et qu'en outre les 16 Condamnées qui sont destinées à aller subir leur peine à la Guyane Francaise ont été mis en expectative d'embarquement

13 Mars 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur, que le Nle Lemire No295 a été libérée hier 13 courant à 6 heures du soir

16 Mars 1885

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le Gardien Potet pour l'avoir trouvé assi et endormi dans profond sommeil à la cuisine des valides à 3 heures du soir;

28 Mars 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le Gardien Valle, a quitté son service hier soir par suite de changement de residence pour se rendre au Penitentier de Berrouaghia ou il m'a remis son armement et son équipement le tout en bon etat

j'ai l'honneur de informer Mr le directeur que
avec l'augmentation de notre population j'ai
retirée deux gardien de congé, pour me permettre
de couvrir le service,

Le gardien Lepault a été mis au arrêté, le 8 fev
par ordre de Mr l'Inspecteur, pour avoir signalé
un condamnés qui n'étaient pas coupable,

---

j'ai l'honneur de informer Mr le directeur que le gardien
Mosser s'est presenté hier pour chercher ses
effettes, à l'établissement, que je lui est delivrée,
et il m'a remis son armement dans le quel
il ne manque rien,

---

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le directeur
le gardien Bernard, pour avoir abandonnée, son poste
ou il était de service et avoir été surpris dans
le corridor des effilocheurs lisant un morceau
de papière, au lieu de surveillée ces hommes
le gardien Bernard est coutumière du fait,

Le gardien Chef, a l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, le gardien Azaïs pour l'avoir trouvé assis et endormi à 3h 20 minutes du soir, à la Boulangerie où il était de service, Cet agent était tellement endormi, que j'ai pu lui ai pris deux pains sous le nez sans qu'il s'en soit aperçus,

---

Le gardien Chef à l'honneur de signaler, à Monsieur le Directeur le gardien Bazzi'coné, pour l'avoir trouvé assi et endormi, dans profond sommeil, à la Cuisine où il était de service à 2 heur 1/2 du soir

---

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur qu'il a été enlevé aujourd'hui 29 juillet par les soins du Genie, 3 M^3 de pierre provenant de la demolition des murs de l'ancienne du Dépôt,

---

8

1er avril 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur que vingts deux surveillants militaire devant accompagner nos Condamnés à la Nouvelle Calédonie ont Commencé hier soir le service dans notre dépôt,

Le 21 avril 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur, que le Gardien Raffalli venant du Pénitencier de Berrouaghia, est entré hier, dans notre Etablissement ce qui porte l'effectif du personnel de surveillances à vingt cinq présent

23 avril 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur que la cloche fixé au 4e Batiment a été cassée ce matin en sonnant le reveille il serait très urgent de la faire reparer le plus tôt possible,

3 juin 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le Bastingage intérieur de l'établissement est entièrement terminé j'informe également M. le directeur que la boisson dite a Commencé à être distribuée à nos Condamnés hier, conformément à l'art 16 du ~~Cah~~ cahier des charges

7 juin 1885

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le Gardien Ligue pour ne pas avoir répondu à l'appel du soir, et être rentré une demi-heure en retard

21 juin 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le Nr Pelard, No 694 C'est trouvé très malade hier soir au réfectoire, j'ai du le faire transporter d'urgence à l'infirmerie.

18 juin 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le 1er Gardien Nilès venant de la maison centrale de Fontevrault et nommé au même emploi dans notre Etablissement par décision Ministrielle du 13 juin 1885 est arrivé à son poste hier 28 courant ?

j'informe également M. le Directeur que le Nr 371 Nogués est décédé hier soir à 6h 55 à l'infirmerie où il était en traitement depuis le 27 mars dernier étant atteint de scrofules

Le 2 juillet 1885

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur, le Gardien Prieur, pour l'avoir trouvé assis et endormi en faisant sa ronde à 11h½ dans l'atelier des Retordeurs où il était de service et m'avoir donné une démenti formel,

71

14 juillet 1885

j'ai l'honneur de rendu compte à M. le Directeur que conformément à ces ordres, et en l'honneur de la Fête Nationale tous nos Gardiens ont sortie en deux section et je suis très heureux en même temps de vous signaler que tous s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

23 juillet 1885

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le Gardien Petit, pour avoir méconnu les ordres qui lui en été donné et avoir quitté son poste malgré les observation réitérée à l'appel ?

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le Gardien Bodeau qui vient de mêtres signalé par le Gardien pour avoir quitté sont poste hier soir, à 7h 1/2 pour aller à la lingerie, et à laissé le quartier de l'infirmerie sans surveillance ?

Il est bien régrettable Monsieur le Directeur, de voir que les ordres que je transmait ne sont pas toujours strictement observés et que les agents ne tiennent pas assez compte des dispositions qui sont prises pour la bonne marche du service ?

28 juillet 1885

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le directeur, le Gardien Durand qui a compromis sa dignité et a enfreint le réglement en acceptant une chaine de montre fabriquée par un condamné et à lui offert par ce dernier, après l'avoir du condamné la chaine m'a été remis par le Gardien ? la faute est d'autant plus Grave que, ce Gardien en se mettant en quelque sorte en parallèle avec un détenu abéine complétement son autorité et il ne peut sous aucun prétexte et sous aucun motif se faire obéir, du reste ce Gardien n'a pas cette fermeté qui est nécessaire pour la responsabilité qui lui incombe ?

1er août 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur que le Gardien Petit a quitté hier notre Etablissement Comme demissionnaire, et qui m'a remis son armement et sont équipement le tous au complet

7 août 1885

Monsieur le Directeur j'ai l'honneur de vous rendre compte que malgré vos ordres et renouvelés par moi le 10 juillet à l'appel du soir devant tout le personnel de surveillance de ne jamais sous aucun

prétexte ouvrir la grande porte d'entrée après
10 heures du soir le Gardien Comari, est rentré après
2 heures du matin la porte lui a été ouverte par
les Gardiens Nevenc, et Bodard, qui ont reçu la
clef du Gardien Cerode, qui est le Gardien Portier, chose
dont il ne doit jamais se dessaisir ?

je prierai Monsieur le Directeur, de donner des ordres en
conséquence afin que cette chose regrettable ne se renouvelle
plus puisque mes ordres ont été méconnus ?

24 août 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur
que conformément à ses ordres tous la population
a commencé hier à recevoir les visites d'expectation
d'embarquement

26 août 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur, que
la commission Médicale chargé d'examiner les détenus destinés
à la transportation, s'est reuni au dépôt hier soir à
trois heures de l'après midi, auque elle a commencé
son opération qui était terminée à quatre heures,
et que sur 363 Condamnés existant à notre dépôt
389 ont été reconnus aptes à être embarqué et quatre
seulement ont été reconnus pour inaptitude actuelle
à la transportation

1 7b 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que les 389 Trousseaux destinés aux hommes faisant partie du convoi pour la nouvelle calédonie, sont arrivés hier soir au dépôt

9 7b 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que l'embarquement des 389 Condamnés destinés pour la Nouvelle Calédonie a eu lieu hier, à une heure de l'après midi en trois convois, C'est opération qui n'a duré qu'une heure s'est effectué dans les meilleures conditions et sans le moindre trouble.

j'ai l'honneur de rendre compte à M.r le Directeur que le 1er Gardien à été admis à l'infirmerie comme étant atteint d'une Infection de poitrine

15 7b 1885

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, le Gardien Decaen, pour ne pas s'être rendu aux ordres qu'il lui avaient été donné à l'appel du soir devant tout les camarades de rentrer à 2 heures du soir pour prendre la mesure de ses effets, chose qu'il n'a pas fait, lui en ayant fait l'observation très poliment qu'il aurait du se rendre au ordres donné cet agent m'a répondu avec arogance et Grossièreté je m'en f... pas mal vous pouvez me faire mettre 15 jours d'arrêts si vous voulez cela m'est but égal, je ne peu

passer sous le silence Monsieur le Directeur une reponse pareille de la part d'un agent reponse qui approche de l'insubordination, et qui mérite detre reprimé, d'autant plus que cette réponse m'a été faite en presence de plusieurs de ses camarades,

20 7bre 1885

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Gardien Prieur, pour mauvais service de nuit, devant prendre sa faction a neuf heures, j'ai mis le Gardien Mercier, dans l'obligation de sonner deux fois, et à long intervalles, j'ai du aller moi même le faire prevenir au poste que l'on avait sonné déjà deux fois et qu'il y avait bien dix minutes au moin de retard, Le service de nuit etant tres serieux il est à craindre qu'il survienne de Grave accidents, il est bien regrettable M. le Directeur de ne pas pouvoir compter sur le service fait par ce Gardien,

21 7bre 1885

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, que le Gardien Prieur mis ce matin au arrete par votre ordre pour 48 heures, vient de les violer en forcant la

Consigne du portier, il est sorti malgré la défense
que je lui en avait faite en profitant que la porte
sost ouverte pour la relever de la sentinelle,
Cet agent apres m'avoir menacé et insulté très
Grossièrement devant plusieurs Gardien et devant plusieurs
détenus, me traitent de Gross canaille, et de crapule
et de l'âche(ose) m'a dit en outre qu'il s'allait
que mon Gros ventre en mes Galons, sautent,?
En présence de la Gravité des faits indigne et inqualifiable
ci dessus, lesquel portent atteint à mon autorité,
puisqu'ils se sont passés vis à vis d'autre Gardien
et que certains détenu ont entendus je prie Monsieur
le Directeur, de vouloir bien demander le renvoi immediat
de Gardien Prieur, afin qu'il ne montre pas davantage
l'esprite d'indiscipline et d'insubordination au dépit de certains

22 7bre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M le directeur, que le
Gardien Dureau mis au arrêts le 18 septembre pour
18 jours vient de refuser le service
28 7bre 1886
Le Gardien chef à l'honneur de demander à M le Directeur qu'en
raison de la temperature que la terre d'hiver, soit reprise
par nos Gardien à partirs de demain 27 courant

29 7bre 1885

J'ai l'honneur de demander à Mr le Directeur l'autorisation de mettre en vigueur le service d'hiver à partir de demain 1er octobre

4 8bre 1885

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que le gardien Lasnier, venant de la maison centrale de Caen, et nommé au même emploi dans notre établissement par décision Ministériel du 28 7bre 85 est arrivé à son post hier où il a été mis en service de suite ?

6 8bre 1885

J'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur le Gardien Martel pour l'avoir trouvé ce matin à 11h 1/2 assis et endormi d'un profond sommeil dans la chambre No 1 des Gardiens, où il avait quatre balayeurs qui faisaient les lits, j'ai contemplé ce Gardien cinq minutes sans qu'il m'ait aperçu ?

L 12 8bre 1885

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que le Gardien Legal demande une permission de 15 jours pour affaire de famille, ci joint sa demande

20 8bre 1885

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que le Nr Voigel Nr 1119 a été pris d'une hemoragie, cette nuit au Dortoir, et j'ai dû le faire transporter d'urgence à l'infirmerie

22 9bre 1885

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur les Gardiens Legal et Bodard, pour les avoir surpris tenant conversation ensemble en presence des Condamnés au refectoire au lieu de les surveiller il est bien regrettable Monsieur le Directeur que ces agents montrent le mauvais exemple aux condamnés au lieu du bon exemple.

28 9bre 1885

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieu le Directeur que les effets d'habillement dûs pour le 2em semestre 1885, ont été distribues hier à nos agents, et que parmis ces effets se trouvent deux Képis deux pantalons, une vareuse et une capote qu'il seront nécessaire de faire retoucher, il manque en outre les insignes du 1er Gardien Galons et étoiles sur la capote manteau et la vareuse ainsi que le drapeau pour passe poile et les boutons de réchange ?

1 decembre 1885

j'ai l'honneur de signaler à Mr le directeur le Gardien Legue, qui a manqué à l'appel ce matin et n'est rentrée que lorsque la levée des détenus a été faite dix minutes en retard

2 decemb 1885

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur que le Gardien chaillou, venant de la maison centrale de Thouars et mutation au même emploi au dépôt de St Martin de Ré, par décision Ministérielle du 21 9bre 1885 est arrivée à son poste hier, où il a été mis en service de suite

20 decemb 1885

j'ai l'honneur de signaler à Mr le directeur le Gardien Moreau pour avoir quitté son poste où il était de service pour aller à la visite des docteurs sans prevenir le Gardien chef

6 janv 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur que beaucoup de baquets à vidange en Zinc sont en très mauvais état la plupart des fonds sont complètement détériorés, ce qui occasionne des fuites d'urine et par suite de mauvaises odeurs dans les dortoirs

Il serait donc très urgent de les faire remplacer pour eviter que ces mauvaises odeurs se repandent davantage

11 janvier 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le Gardien Doussot décédé hier soir a gheu et demi à l'infirmerie du dépôt, ou il était en traitement depuis le 18 decembre dernier.

Par suite du décès du Gardien Doussot, et de la maladie du Gardien Vellutini le personnel de surveillant se trouve très restreint avec l'augmentation de la population et les exigences du service, j'demande donc à Monsieur le Directeur l'autorisation de retirer momentanement le congé de vingt quatre heures

Le 20 janvier 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur, que le Gardien Vellutini, a quitté notre Etablissement hier soir par suite de changement de résidence pour se rendre au pénitencier de Berrouaghia où il m'a remis son armement et son equipement le tout en bon état

Le 21 janvier 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M le directeur que tous les condamnés de notre dépôt on pris un bain de propreté hier en prevision de la visite medicale qui doit être passé demain ?

Le 27 janvier 1886

j'ai l'honneur de signaler à M. le directeur le Gardien Chaillaux, pour avoir quitté son service et être allé dans sa chambre sans autorisation,

Le service exigeant une Grande vigilence en ce moment surtout, ce Gardien a gravement manqué à son devoir, ?

2 Février 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur, qu'à ma ronde d'hier soir à 10 heures j'ai remarqué avec surprise, que le caporal de poste avait confié la clef de la porte principale, à un homme de Garde pour aller se relever entre eux et que ce caporal était resté au poste au lieu d'accompagner ces hommes, En ce moment où la population est nombreuse les chefs de poste devraient montrer la plus Grand vigilance ?

Il est regrettable, Monsieur le directeur qu'un pareil laisser aller existe parmis les hommes proposé à la Garde du Dépôt,

Le 18 Fevrie 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M le Directeur que conformement à ses ordres, qui m'ont été transmes à 8h3/4 par le Gardien Chaillouw, que le détenu Cabernis no 1178 avait des idées de suicide, j'ai pris les dispositions suivantes, ce détenu qui est levé tous les matins à 4 heures pour son service de cuisinière de l'infirmerie n'a été levé ce matin qu'à 5h1/2 et en outre j'ai commandé les Gardiens Mercier, et Rigaud pour le surveiller tous particulierement jusqu'au lever Général

23 Fevrie 1886

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur les Gardiens Chaillouw et Massoubre, que j'ai surpris à 12h 40 minutes pendant ma ronde faissant conversation ensemble dans le Corridor des sacs et en presence des condamnés, au lieu de les surveiller, le Gardien Chaillouw etait sur le seuil de son atelier et le Gardien Massoubre dans le corridor ? Leur conversation a été suffisamment longue pour que j'ai pu les contempler quelques minutes avant de me montrer à eux

Le Gardien Loziau sollicite une permission de 48 heu la suite de son congé, ci joint sa demande avec avis favorable

77

26 Février 1886

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, le
Gardien Montuel, pour l'avoir trouvée sur le seuil de
porte de son atelier cherchant à lier conversation
avec le Gardien du corridor, au lieu de se trouver dans
l'intérieur de son atelier où il aurait dû être occ
à surveiller les condamnés ?

27 Février 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur, qu
le Gardien Comasi, a quitté son service hier soir par
suite de changement de résidence pour se rendre
à la maison d'arrêt de Villeneuve, et qu'il a
remis son armement et son équipement le tout
en bon état et qu'en outre le Gardien Lacarre
sont remplassent est entré dans notre établis
venant de la maison d'arrêt de villeneuve, et
qu'il a été mis en service immédiatement

1er Mars 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que
Conformément à ses ordres le service d'été a été m
en vigueur à partir d'hier 1er Mars ?

Je rends compte également à Monsieur le Directe

que le Gardien Rigaud a quitté le service hier soir
Comme démissionnaire, et qui m'a remis son
armement et son équipement le tout en bon état

17 Mars 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que le
Gardien Soudonnier, venant de la Maison centrale
de Thouars et nommé au même emploi dans
notre Etablissement par Décision Ministérielle du 28
Février 1886 est arrivé à son poste ce matin;

6 avril 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que le
Nr Laurent Nº 1863 s'est trouvé ce matin très malade
au dortoir, j'ai fait transporter d'urgence à l'infirmerie
j'informe également Mr le Directeur que tout le population
du dépôt a pris hier un bain de pied de propreté
dans les conditions habituels,

13 avril 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur
que la ronde de 11 h/s n'a pas été fait, et que notre
service de nuit a été interompue pendant deux heures
vu que les factionnaires, ont refusé de laisser passer
les Gardiens de Garde, sous prétexte que le mot

de rallierment n'était pas celui du poste, je me rendis au poste militaire pour avoir l'explications de ce refus des sentinelles, faisant remarque, qu'on avait déjà laissé faire une ronde avec le mot donné par les Gardiens, Le Chef de poste me répondit qu'il ne voulait pas changer le mot et que l'adjudant Frayot avait donné la consigne de ne pas le donner et de ne laisser passer personne, me tenant rendu auprès de son Collegue à qui je fis observer qu'on engageait sur lui une lourde responsabilité il se décida à se rendre à la place, où il fut reconnu, que l'erreur de mot venait bien du poste ?

Il n'en pas moin vrais Monsieur le Directeur, que le service s'est trouvé en souffrance pendant deux heures il serait donc urgent que des ordres fussent donnés pour que ces fait regrettable ne se reproduisent plus à l'avenir et permettre d'entrave à notre service de surveillance

18 avril 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que la sentinelle N°2 qui avait été supprimé momentanément a été replacé hier à midi,

16 avril 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur que conformément à ses ordres tous les poêles de l'établissement ont été démontés hier 15 courant et remis en magasin.

25 avril 1886

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le directeur le Gardien Lasnier, pour avoir quitté son poste, ou il était de service et être allé au réfectoire des Gardiens sans autorisation, et sachant bien surtout que la consigne le lui défendait

26 avril 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur que le Nr Breuil alfred, Nommé Gardien estagiaire dans notre établissement et entré en service hier ce jourd'hui pour l'effectif du personnel de surveillance à 24

29 avril 1886

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le directeur le Gardien Massonbre pour avoir enfreint le reglement du 30 avril 1822 chapitre III. article 24 — En injuriant un détenu en sa présence dans l'atelier ou il été de service en le traitant de propre à rien,

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur que M. le docteur a commencé ce matin a vaccines la population

4 Mai 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur que Mr le docteur a commencé ce matin à vacciner la population.

je rend compte également à Mr le directeur que l'atelier des effilocheurs composé de 19 hommes a été mis au chômage ce matin faute de matière première.

Le 12 Mai 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur que le Gardien Caussanel venant de la maison centrale d'Eysses, et nommé au même emploi dans notre Etablissement par décision Ministérielle du 13 avril 1886, est arrivé à son poste hier 12 courant et qu'il a été mis en service de suite

Le 21 Mai 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur, que les effets d'habillement dus pour le 1er semestre 1886 ont été distribués hier à nos agent et que parmi ces effets, se trouvent des pantalons de treillis beaucoup trop petits et qu'il serait urgent de les faire remplacer ces pantalons appartiennent au Gardien chef au 1er Gardien et au Gardien Reveau. Les Gardiens Chaillou et Boules Etienne ont leur

vareuses trops Grande, il serait nécessaire qu'elles soient retouchées il manque en outre les étoiles du 1er Gardien déjà demandé au semestre dernier ainsi que le drap pour passe poil et les boutons de rechange et ruban pour médaille, 2ème Gardien refuse leurs cravates disant qu'elles étaient trop petites

1er juin 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que la boisson dite a commencé à être distribuée hier à nos condamnés conformément à l'art 16 du cachier des charges

3 juin 1886

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Gardien Bodard pour l'avoir trouvé ce matin en faisant ma ronde à cinq heures assis et endormi d'un profond sommeil dans l'escalier du batiment No 4, où il était de factions Jl m'a fallu secouer cet agent pour le reveiller, il est bien regrettable Monsieur le Directeur, que de pareils exemples soient donnés aux condamnés par ceux qui sont chargés de les surveiller, et que l'on ne puisse pas mieux compter sur la vigilance des agents

j'ai l'honneur de informer Mr le Directeur,
que la manoeuvre de la pompe est parfaitement
comprise par nos gardiens, qui n'ont plus
besoin pour cet exercice d'un sargent,
instructeur, vu l'augmentation de la popu-
-lation, et en raison des exigence du service
je prierais Monsieur le Directeur, de vouloir
bien suspendre momentanément cette instruction
qui serait repris dès que le service sera moins
chargé

---

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur
le gardien Reveux L, qui n'a pas executé l'ordre
que je lui avait donné de signaler un détenu
qui s'était mis en contravention en ma presence
depuis son entrée à l'établissement; ce gardien
montre une très grande faiblesse dans son service
et il serait bon de lui infliger une bonne
punition pour lui rappeler les devoirs qu'il a
à remplire dans le service que je croid
sont complétement oubliés de lui.

---

j'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur les gardiens Herard et Brochet L. auquels j'avais donné l'ordre d'accompagner une charette contenant des paillasses, jusqu'à un endroit que je leur avait désigné à l'entrée de la citadelle, et qui méprisant mon ordre ont obtempéré, à celui du conducteur de la voiture, pour décharger la voiture à son domicile en ville, dans une rue encombré par la foule. Il serait nécessaire dans l'intérêt du service et pour donner une exemple, qu'il soit infligé une punition à ces agents, qui non contents, de méconnaitre, l'autorités de leurs chefs, on encore compromis leurs dignité en vidant ces paillasse devant tous le monde faisant l'office de serviteurs à une industrielle de la ville.

---

j'ai l'honneur d'informer Mr le Directeur, que les militaires, sans consentement à régardeur par les croisés de notre respectueux, voir si ils voiraient nos condamnés, il serait très urgent et dans l'intérêt du service qu'il fut mis quelque chose devant les croisés, pour empêcher tous communications.

Les Nos 1062 Croudoux, 1099 Perruchot et 1030 P
ont été mis en cellule de prevention, hier so
à 9heures pour sêtre battus au Dortoire et avoi
prevoqué le désordre

8 juin 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur
que le Nr Jfullot no 1084 setant trouvé tres ma
hier soir à 8heures au Dortoire j'ai dû le faire mett
d'urgence à l'infirmerie, cet homme étant pris de
Vomissement tres frequents,

15 juin 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeu
que les Nos 1662 Cavalotti, et 1728 Duchein ont été
mis en cellule de prévention hier soir à la couché
pour avoir prevoqué le desordre dans le défilé, en
se battant ensemble le Nr Cavalotti a opposé
de la resistance et refusé de se rendre en cellule
ne faisant que proférer des menaces contre
moi et disant qu'il ne partirait pas d'ici
sans me faire payer ce la ?

19 juin 1886

Le gardien chef a l'honneur de demander à Monsieur le Directeur que vu le commencement des chaleurs qu'il veuille bien permettre de prendre la tenue d'été à partir de demain 20 courant ?

23 juin 1886

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur que hier soir à 9h ½ en faisant ma ronde au dortoir j'ai surpris le gardien Morand lisant le journal pendant sa faction, malgré la défense formelle qui a été faite plusieurs fois déjà aux agents d'introduire des feuilles publiques dans le dépôt.

J'informe également Mr le Directeur qui est arrivé hier soir au dépôt huit condamnés, ce qui porte l'effectif actuel à 439, et que parmi ces condamnés se trouve le Nr Morandeau, Nos 1766, atteint d'une fracture à la jambe droite qui le met dans l'impossibilité de marcher j'ai du mettre ce condamné d'urgence à l'infirmerie en attendant vos ordres ?

26 juin 1886

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que la commission Médicale chargée d'examiner les détenus destinés à la transportation s'est réuni

au dépôt hier matin, à 11 heures au quelle elle a commencé son opération, qui était terminée à midi et que sur 462 condamnés existant au dépôt, 372 ont été reconnus aptes à l'embarquement,
12 ont été refusés pour cause de maladie
78 ayant demandé à aller subir leur peine à la Guyane Française sur les quels il n'a pas été statué par la commission Médicale

Total 462

28 juin 1886

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que conformément à ses ordres 372 condamnés ont été mis au vivres d'expectative d'embarquement

29 juin 1886

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur qu'il est rentré au dépôt, 372 Croussards, destinés aux condamnés faisant partie du Convoi pour la Nouvelle Calédonie,

4 juillet 1886

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que l'habillement des 363 condamnés destinés à l'embarquement a eu lieu ce matin à 6 heures et quarts ces bien passé

10 juillet 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que par suite des grandes sécheresse, il n'existe plus d'eau dans la citerne.

Le 18 juillet 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur Directeur que le Nr Mourglia nos 1443 est décédé hier soir, à 10h½ à l'infirmerie où il était en traitement depuis le 19 avril 1886 étant atteint d'une Pleurésie.

19 juillet 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur, que l'Inhumation du Nr Mourglia nos 1443 a eu lieu hier soir à cinq heures avec le cérémonial habituel

1er août 1886

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, les gardiens Brenet, et Soudannier, pour les avoir surpris au réfectoire faisant la conversation ensemble, en présence des condamnés au lieu de les surveiller, le gardien Brenet avait la tête appuyée sur l'épaule du gardien Soudannier, et les condamnés bavardaient à haute voix il a fallu mon intervention pour faire faire le silence ?

7 août 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que hier soir à 10 heures j'ai été dans l'obligation de mettre le Nos 1888 Mougeot, en cellule de prevention pour cause de désordre dans le dortoire cette homme ne voulait tenire aucun compte des observations des gardiens ?

9 août 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que hier à ma ronde de deux heures du soir, je suis rentrée à l'infirmerie dans la chambre No 9 ou se trouve le détenu Emmanuelli, No 1883, pour y faire ma visite habituelle, à ma vue, cet homme s'est jeté sur moi avec fureur et cherchant tous les moyens possibles pour me frapper à coup de pied et de poing, il m'a fallu employer la force pour le maîtriser, où je l'ai fait mettre en cellule de prevention en attendant votre décision; cet homme qui simule la folie depuis quelque temps a des tendances à la rébellion. Hier matin à 10 h en presence de Monsieur le Docteur, ce détenu s'est jeté sur le gardien Raffalli; en essayant de

le frapper ; il a fallu l'intervention de Monsieur le Docteur, et de l'infirmier de service pour le maitriser, En presence de ces faits je prie Monsieur le directeur, de bien vouloir me donner les ordres qu'il jugera necessaire pour mettre cet homme en lieu sur depuis qu'il m'arrive pas d'accident

29 aout 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le directeur que les vingts deux condamnés, designés comme devant etre transferés à avignon, ont quitté le dépôt hier 29 courant ce depart s'est effectué dans de tres bonnes conditions et n'a donné lieu à aucune incident ? 30 aout 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le directeur qu'il est arrivée hier au dépôt vingt neuf condamnés à la relégation, Toutes les mesures nécessaires ont été prises des leurs arrivés et vos ordres ont été strictement éxecutés, ils ont été aussitot isolés apres avoir passé par toutes les formalités en usage lors de l'entrée dans l'établissement

Le 1^r 7^bre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le directeur que le gardien Laidet entré en fonctions depuis trois jours, a quitté le dépôt hier comme démissionnaire prétextant qu'il n'avait pas les aptitudes nécessaires pour faire ce service ?

2 7^bre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le directeur que le N^o Gelezeau est arrivé hier au dépôt pour y remplir les fonctions de Gardien stagiaire, après l'avoir fait habiller et lui avoir donné les instructions nécessaires je lui ai fait prendre son service ?

18 7^bre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le directeur que la sonnette du 3^em Bâtiment ne fonctionne plus; il serait très urgent qu'elle fût reparée le plus promptement possible

j'ai l'honneur de rendre compte à M^r le directeur que le N^o Mangin N^o 18 Relégués, s'est trouvé très mal cette nuit au dortoir, étant pris de vomissement très fréquent, j'ai dû le faire transporter d'urgence à l'infirmerie à minuit et demi,

29 7bre 1886

j'ai l'honneur de demander à Monsieur le Directeur l'autorisation de mettre en vigueur le service d'hiver à partire de demain 1er octobre

1er octobre

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que conformement à ses ordres le service d'hiver a été mis en vigueur hier 1er octobre, et qu'en outre je demande à Monsieur le Directeur, qu'en raison de la temperature l'autorisation que la tenue d'hiver soit reprise à partire de demain trois octobre

6 8bre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que les Gardien Dernicke et Corallini ont été admis à l'infirmerie ce matin, ce qui fait trois Gardien malades dans cette circonstance le service se trouvent tres difficile à couvrire, vu l'augmentation de la population et le nombre des Gardiens malades, j'ai l'honneur de prier Monsieur le Directeur, de vouloir bien m'autoriser à retirer momentanement le congé qui reste,

Le 8 9bre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que le Sieur Seiles, gardien ordinaire venant d'Angoulême et le Sieur Cordelier gardien ordinaire venant de la Maison Centrale de Thouars, et envoyés en détachement au dépôt, sont arrivés aujourd'hui où ils ont été mis en service

16 9bre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur, que les gardiens Brochet L, et Carollini, qui étaient malades chez eux sont rentrés ce matin reprendre leur service

20 9bre 1886

j'ai l'honneur de rendre Compte à Mr le Directeur qu'en faisant ma ronde ce matin je me suis aperçu que la guerite no 2 dans les murs de ronde a été détériorée cette nuit par les factionnaire, cette guerite necessite des reparations car il y a des trous à plusieurs endroits ?

22 9bre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que, conformement à ces ordres j'ai remis entre les mains de la Gendarmerie, le Nr 1883 Coubeis pour etre conduit à la Rochelle, par suite d'un mandat d'extraction

Le 26 8bre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur que hier soir à 9 heures le détenu Degouy N° 1947 a été pris d'une forte indisposition occasionné par sa maladie habituelle, je l'ai fait mettre dergens à l'infirmerie

28 8bre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur de le Sieur Lavigne, Nommé Gardien stagiere au dépôt est arrivée ce matin ou il a été mis en service immediatement

1er 9bre 1886

j'ai l'honneur de ~~rendre~~ signaler à M.r le directeur le gardien Hellion pour ne pas s'être conformé à la Consigne, en allant chercher du vin à la cantine sachant que c'était défendu et lorsque à sa rentrée le portier lui faisait observer qu'il était porteur de vin, et qu'il ne devait pas en rentrer lui avoir soutenu qu'il n'en avait pas qu'il se trompait, ce qui était complettement faux ce fait s'est passé en ma presence ?

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur
que le Nr Bescou No 201 rélégable s'est trouvé
très malade au dortoir ce matin à trois heures
j'ai dû le faire transporter d'urgence à
l'infirmerie

3 9bre 1886

Le 18 9bre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur que le 1er Gardien parti en congé depuis le 29 septembre est rentré hier au dépôt, en état de convalescence et ne pouvant pas faire son service

Le 8 Xbre 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur qu'hier soir à 9h½ à ma sortie du dépôt la sentinelle N°1 sans sortir de sa guérite a arrêté le portier par le qui vive réglementaire sur l'observation que je lui ai faite qu'il devait sortir de sa guérite et croiser la baionnette il en est sorti sans arme et m'a répondu qu'il savait ce qu'il avait à faire, En raison du manque de service de cette sentinelle et la réponse inconvenante qu'il m'a faite je prie Monsieur le directeur, de vouloir bien faire réprimer cette infraction, qui tend journellement à s'aggraver car depuis un certain temps le service de garde laisse beaucoup à désirer 2

9 Fbr 1886

j'ai l'honneur de signaler à Mr le directeur le gardien Soudomme pour avoir quitté son poste dans l'atelier du effiloche ou il etait de service et avoir laissé les condamnés seuls et être descendu dans l'escalier ou je l'ai trouvé me disant qu'il etait dans le but de se faire relever plus tôt,

L 12 Fbr 1886

Le gardien j'ai l'honneur de signaler à Mr le directeur le gardien Liatard, pour avoir quitté son poste où il était de service et avoir laissé les condamnés seuls et sans surveillance pour aller dans sa chambre ou je l'ai trouvé au moment de la consigne cependant cette agent d'après les ordres de Monsieur le directeur, a été prévenu comme tous ses camarades à l'appel du soir avoir l'ordre de ne jamais quitter son poste et de ne pas laisser les condamnés seuls

En présence d'une désobéissance aussi hardie et dans l'interet du service je prie Mr le directeur d'infliger une punition à cet agent qui le a justement mérité

23 fb 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le gardien Lasnier, parti en congé de quinze jours est rentré ce matin reprendre son service

24 fb 1886

Le gardien Montet demande une permission de quarante huits heures pour assister au mariage de sa fille qui aura lieu le 30 courant ci joint sa demande

25 fb 1886

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Lasnier pour avoir été surpris par le 1er Gardien c. Chef, du soir au poste et dans dortoir aux réfugiés, ou il n'a pas craint de les laisser seul pour faire abandon de son poste ?

31 fb 1886

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur, que les Gardiens Liotaud, Leiles, et Cordelier, qui étaient en détachement, ont quitté hier notre Etablissement pour aller rejoindre leurs postes ?

8 janvier 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur que le gardien Hellion, a quitté le service hier étant démissionnaire, et n'ayant pas les aptitudes nécessaire pour surveiller sont emploi il m'a remis sont armement et sont équipement le tout en bon état

9 janvier 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur que 23 Condamnés sont arrivés au dépôt hier et que parmi eux deux ont été mis à l'infirmerie le N° 2110 Lemoine, comme étant paralytique et 2113 Marquet étant atteint de la gale

et qu'en outre j'ai remis entre les mains de la Gendarmerie, 18 condamnés aux travaux forcés à perpétuité pour être dirigés sur le dépôt d'Avignon

10 janvier 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur que les N° 93 bis Caron, et 95 bis Vacatherez relégués ont été mis en cellule de punition pour s'être battus au dortoir à sept heures du soir ce qui a occasionné le désordre parmi

eux, et il a fallu mon intervention pour les faire taire et retablir le silence, j'ai mis les deux perturbateurs en cellule mais sans menotte

11 janvier 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur que le gardien Bodard est entré hier à l'infirmerie dans atteint d'Erysipele

13 janvier 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur que 20 Condamnés sont arrivés au dépôt hier, qu'il n'ait rien d'extraordinaire à signaler parmi eux

21 janvier 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur de Huits Condamnés sont arrivés hier au dépôt,

Et que conformement à vos ordres j'ai remis entre les mains de la Gendarmerie sept Condamnés aux travaux forces à perpetuité pour être dirigés sur le dépôt d'Avignon !

29 janvier 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que les effets d'habillement dûs pour le 2e semestre 1886, ont été distribués hier à nos agents et que parmis ces effets, se trouvent cinq vareuses, deux Képis, et un pantalon qu'il serait nécessaire de faire retoucher,

Le 30 janvier 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le gardien Bodard qui était malade chez lui depuis le 11 janvier, est rentré ce matin reprendre son service

Le 16 Février 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le No 318 Teintant, détenu Relégué a été mis en cellule de prevention à 8h½ hier soir pour cause de désordre au dortoir, Cet homme qui était légèrement pris de boisson, voulait frapper tous ses co-détenus et n'écoutait nullement les observations du Gardien de service, il a fallu mon intervention pour rétablir le silence, et j'ai du mettre le perturbateur en cellule

20 Février 1887

J'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le gardien Breuil pour l'avoir surpris faisant la conversation avec la sentinelle N°5 dans les murs de ronde au lieu de surveiller ses hommes.

22 Février 1887

J'ai l'honneur de ~~signaler~~ ~~compte~~ à M. le Directeur, le gardien Guigne, pour négligence dans sont service, et ne pas se conformer à la consigne donnée à plusieurs fois à l'appel du soir, cet agent qui était de service aux Relégables a laissée la porte du Corridor des Dortoirs ouverts pendant la montée de forats à l'atelier, des sacs ou ces derniers pouvaient fort bien communiquer avec les Relégables, chose cependant qui était recommandé à tous les agents de ne jamais laisser ces portes la ouvertes.

11 Mars 1887

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur, que le N°2332 Moulard, s'est trouvés très malade au Dortoire ce matin à 3 heures j'ai du le faire transporter d'urgence à l'infirmerie

Le 18 Mars 1887

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Breuil, pour avoir laissé ses hommes seuls et sans surveillance en quittant l'atelier des peigneurs où il était de service et être allé aux Cuillers sans en avoir obtenu l'autorisation du Gardien chef, Le service exigeant une grande surveillance en ce moment surtout, ce gardien a gravement manqué à son devoir, ?

21 Mars 1887

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur le gardien Cordelier, pour réponse inconvenante au gardien chef, en présence de tous les Condamnés de son atelier,

Le 24 Mars 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que le N° Montigny Louis, N° 387, détenu Relégable est décédé ce matin à 7 heures à l'infirmerie du dépôt, où il était en traitement depuis le 8 Mars courant atteint de meningite cérébrale,

Le 28 Mars 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur, que les Gardiens de ronde ont trouvé cette nuit

à cinq heures et demie du matin, la grande porte du dépôt, ouverte, que le Caporal de poste avait oublié de fermer ? Il est bien regrettable Mr le Directeur de constater des oublis semblables dans le service surtout dans ce moment où la surveillance nécessite la plus grande vigilance sur le rapport de la nombreuse populations que le dépôt renferme ?

Le 8 Avril 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que conformément à ces ordres j'ai remis entre les mains de la Gendarmerie les Nos 2059 Gossart, et 2086 Delpierre par suite d'un mandat d'extraction, et le No 1828 Glese, par suite de commutation de sa peine en réclusion

17 Avril 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur qu'un Commencement d'incendie a eu lieu hier soir à 9h ½ à l'atelier des Tailleurs, ce feu qui avait pris naissance dans des vieux chiffons, près de l'établi et qui aurait pu avoir des suites très graves, a été découvert par les gardiens de ronde Lambert et Haubert, qui m'ont immédiatement fait prévenir, je me suis

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Mercier, qui ayant été chargé d'une commission et devant rentrer pour l'appel hier soir, y a manqué et n'a pas encore paru aujourd'hui 8 h 1/2 du matin, Dans la maison, Dans l'intérêt du service je demande à Monsieur le Directeur, qu'il soit infligé une punition à cet agent pour ne pas m'avoir rendu compte des motifs de son absence,

---

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur, que le gardien Mercier, que je lui ai signalé hier n'est pas encore rentrée, D'après les renseignements qui me sont parvenus, cet agent est paraît-il, retenu au lit par une maladie, qui lui serait survenu lundi matin, Par suite de la maladie de ce gardien qui porte à 2 le chiffre des agents malades, je suis forcé de supprimer un congé afin d'établir l'équilibre dans notre service journalier,

---

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, les gardiens Montel et Corallini, que j'ai surpris hier soir, à 9 heures, tenant conversation ensemble dans le corridor des effilocheurs,

Cette infraction qui arrive constamment, et qui permet aux détenus de se livrer au barricadage par suite de l'inattention des gardiens tend à s'aggraver tous les jours, aussi pour remédier, à cet état de chose je prierai Monsieur le Directeur, d'infliger une punition, à ces deux agents qui je crois serait utile pour servir d'exemple à notre personnel de surveillance,

---

j'ai l'honneur d'informer Mr le Directeur que le gardien Mercier, qui est malade chez lui est rentré à son service il résulte que cet agent, est resté 6 jours d'absence sans aucune autorisation pour remédier à un fait aussi grave et qui est d'une très mauvais exemple pour le personnel de surveillance je prierai Mr le Directeur de bien vouloir infliger une punition très sévère à ce gardien qui ne mérite en cette indulgence,

---

rendu sur les lieux et fait prendre les dispositions
nécessaires à seul fin d'éteindre complètement
ce commencement d'incendie qui n'était pas
par le fait d'une grande gravité,

En présence de ces faits j'ai l'honneur de demander
à Monsieur le Directeur, qu'une ronde de jour
soit fait par deux Gardiens à tour de rôle,
situé la fermeture dans tout l'établissement, où
il y a à craindre le feu,

le 17 Mai 1887

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, le gardien
Bodard, pour avoir laissé son poste seul et sans
surveillance, et être allé dans le bureau des
Comptables. où je l'ai trouvé à ma ronde de
midi et demi assis et entrain d'Ecrire,

Sur l'observation que je lui ai fait qu'il ne
devait pas quitter son poste sans autorisation, cet
agent m'a répondu ... que je m'amuse en peu ...

Le 6 juin 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur, que
le N° 2176 Corvillers a été mis en cellule de punition

hier soir à 8 heures pour insultes Grossières au gardien chef
en presence des Condamnés de son Dortoir et de plusieurs
gardiens; Ce détenu qui avait changé de dortoir
sans en avoir demandé l'autorisation avait sans doute
formé quelque complot que j'ignore, sur l'observation
que je lui ai fait très poliment qu'il n'avait pas eu
raison de changer de dortoir, ce détenu m'a répondu
par les injures les plus grossières; en presence de ces
faits et le mauvais exemple qu'il a donné devant
ses Codetenus, j'ai du mettre ce Condamné en cellule
en attendant la décision de Monsieur le directeur,

Le 11 juin 1887

Le Gardien chailloux qui était en congé de 48 heures
jusqu'à ce rentre ce matin reprendre son service.

11 juin 1887.

j'ai l'honneur de demander à Monsieur le directeur
que vu le commencement des chaleurs qu'il veuille
bien permettre de prendre la tenue dété à partir
de demain 12 courant

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le directeur le
gardien Monteil, pour avoir rentré 28 Minute en retard au
repas de 10 heures, ce qui a occasionné un dérangement dans
le service

90.

13 juin 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur que conformément à cet ordre la Boisson d'Etat a commencé à être distribuée à nos condamnés

hier.

8 juillet 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur que le No 2837 Espadet, est décédé hier soir à dix heures 45 Minutes à l'infirmerie du dépôt où il était en traitement depuis le 26 juin 1887 dans atteint de phthisie aigue

21 juillet 1887

j'ai l'honneur de signaler à Mr le directeur, le gardien Lasnes pour récrimination contre un service commandé et réponses incovenantes envers le Gardien Chef, Cet agent qui était Commandé de corvée à l'infirmerie est venu me trouver en m'a pas craint de récriminé devant ses Camarades Contre le service en disant, qu'il était bien trop souvent de Corvée et que ce n'était pas son tour, sur l'observation que je lui ai fait en lui montrant mon registre de Corvée et lui expliquant bien, qu'il était comme tous ces Camarades, cet agent ma répondu sur un ton arrogant que je marquais les Corvées comme bon me semblait et qu'il y en avait qui ne faisaient

par tous de Convoi que lui, En presence de faits aussi hardi et le manque de deference que cet agent a montre a mon egard j'appelle la severite de Monsieur le Directeur contre ce gardien qui est du reste Coutumier des faits.

24 juillet 1887

j'ai l'honneur de signaler a Monsieur le Directeur le gardien Bodard pour manque de deference envers le gardien chef, a ma ronde de 6 h 1/2 du soir a mon arrivee dans la cour du petit quartier, j'ai trouvee plusieurs Gardiens assez, qui se sont levee aussitot mon apparition, mais le Gardien Bodard n'a pas daigne se lever de sa chaise malgre mon passage devant lui, j'ai remarque que plusieurs Condamnes ont ri du manque de deference de ce gardien envers son superieur.

j'informe egalement Monsieur le Directeur que le gardien Flaubert a quitte notre etablissement comme Demissionnaire.

30 aout 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur que la porte principale du dépôt, a été trouvé ouvert ce matin à deux heures, par les gardiens de ronde

Ce sont les militaires qui avaient oubliés de fermer cette porte au relève de la garde de 2 heures

Il est bien régrétable Monsieur le Directeur que le service Militaire ne se fasse pas avec plus d'exactitude. Car voila peu de temps que je vous avais signalé pareil fait, ?

1er 7bre 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur que le Sieur Bernard, est entré hier dans notre Etablissement Comme Gardien Estagière, où il a été de bon vos ordres mis en service immédiatement

Le 14 7bre 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur, que Conformement à ces ordres j'ai remis hier entre les mains de la Gendarmerie les Nos 2470 ampaire 2476 Couvillers, 2477 Caillet, 2499 Mat, 2484 Dupérou 2810 Dommier, pour être conduit à la Rochelle, et ensuite dirigé sur le dépôt d'Avignon ?

18 7b 1887

j'ai l'honneur de rendre Compte à M. le directeur, que le gardien Sourdonnis a manqué de repondre aux appels d'hier soir et de ce matin, j'en ai été prevenu que par le gardien Montel, que cet agent si dit malade chez lui, ?

20 7b 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur, que le Nr 2898 Ducheine, est décédé hier soir à six heures et demie, des suites d'anémie à l'infirmerie du dépôt ou il etait en traitement depuis le sept septembre Courant ?

24 7b 1887

Le gardien chef a l'honneur de demander à Monsieur le directeur, qu'en raison de la temperature l'autorisation, que la tenue d'hiver soit reprise à partire de demain 25 Courant ?

30 7b 1887

j'ai l'honneur de demander à Monsieur le directeur l'autorisation de mettre en vigueur le service d'hiver à partire de demain 1er octobre,

2 8bre 1887

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le gardien Soudonnier, pour refus d'obéissance au Gardien chef, Ayant remarqué que cet agent était le seul qui n'était pas en tenue réglementaire j'lui ai intimé l'ordre à deux fois différentes d'aller à sa chambre se mettre en tenue, cet agent ne m'a nullement écouté, aussi je n'hésite pas à demander à M. le Directeur, une severe reprimande pour ce gardien, qui à Grandement manqué au devoir qu'il a à remplire vis à vis de ses supperieurs,

17 8bre 1887

J'ai l'honneur de rendre Compte à M. le Directeur que Conformément à ces ordres j'ai mis hier soir en liberté le N°33 Dauvillier detenu Relegable ce qui réduit l'Effectif de ces Condamnés à 82

30 8bre 1888

J'ai l'honneur de rendre Compte à M. le Directeur que Conformément à ces ordres j'ai remis ce matin entre les mains de la Gendarmerie, le N°s 2556 Chesson, pour être conduit à la Rochelle, par suite d'un mandat d'extraction

3 9bre 1888

j'ai l'honneur de rendre Compte à Monsieur le Directeur que le Nos 374 Mauger détenu (Relegable) est décédé hier à onze heures cinquante minutes du soir, des suites d'une peritonite tuberculeuse, à l'infirmerie du dépôt ou il était en traitement depuis le 13 mai dernier ?

7 9bre 1888

j'ai l'honneur de rendre Compte à Mr le Directeur, que le Nos 2624 David, s'étant trouvé très mal hier soir à 9 heures au dortoir j'ai du le faire mettre d'urgence à l'infirmerie

16 9bre 1887

j'ai l'honneur de rendre Compte à Mr le Directeur, qu'il est rentré hier au dépôt 300 Trousseaux destinés aux Relegables devant être embarqués ?

Et que les 140 Condamnés aux travaux forcés existant au dépôt, ont été mis au régime d'expectative d'embarquement à la date d'aujourd'hui

17 9bre 1887

j'ai l'honneur de rendre Compte à Mr le Directeur que 80 Relegables et 3 forçats sont arrivés au dépôt aujourd'hui ? Et que j'ai remis entre les mains de la

Gendarmerie pour être conduit à la Rochelle
les Nos 2632 Fillion-Robin, 2639 Veinachter,
2639 Dhyeux, dont la peine est commuée
en Réclusion

18 9bre 1887

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur
que la Commission Médicale chargée d'examiner
les Relegables destiné à la transportation s'est
reuni au dépôt, hier matin à 10 heures au
quel elle a commencé sont operation qui
était terminée à midi, ses 395 Relegables
existant au dépôt, 304 ont été visité et
reconnu apte à être embarqué

20 9bre 1887

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur
que l'embarquement des 300 Relegables destinée pour
la Guyane Française a eu lieu ce matin à
sept heures C'est operation qui n'a duré qu'une
heure s'est effectué dans les meilleures conditions
et sans le moindre accident ?

24 9b 1887

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Gardien Bodard, pour l'avoir surpris hier soir à six heures etant de faction dans le corridor du 1er batiment lisant le journal pendant sa Garde au lieu de surveiller les hommes qui bavardait à haut voix; et malgre la defense formel qui a été faite plusieur fois déjà au agents, d'introduire des feuilles publiques dans notre Etablissement

27 9b 1887

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur que l'embarquement de cent cinquant Relegables et de cent cinquantes Forcats a eu lieu ce matin en deux convois, cette operation qui a commencé à 7 heures etait terminée à 8 heures et dans les meilleurs conditions possibles;

21 9b 1887

j'ai l'honneur de signaler à Mr le directeur, les Gardes Lasnier et Alexis, pour les avoir surpris à une heure dix minutes faisant la conversation ensemble au lieu de surveiller les Condamnés, le Gardien Lasnier, avait ouvert la Croisée de son atelier et le Gardien Alexis, qui est de service dans la

Coeur a été le trouver, j'ai contemplé ces deux agents pendant cinq minutes ce n'est qu'a l'avertissement que leur a donné le 1er Gardien, de ma présence qu'ils se sont retirés !

28 janvier 1888

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que le Gardien Carada, mis à la retraite a quitté son service ce matin, il ma remis son armement et son Equipement le tout en bon etat.

23 Février 1888

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que le Sieur Galletebon Nommé Gardien stagiere au Dépôt est arrivée hier [redacted] ou il a été mis en service immédiatement.

27 Février 1888

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur, que le Sieur Clement, Nommé Gardien Stagiere au Dépôt est arrivée hier ou il a été mis en service immédiatement !

3 Mars 1888

16 Mars 1888

j'ai l'honneur de rendre Compte à Mr le Directeur que 398 Relegables ont été embarqué ce matin sur la Ville de Ste Nazaire, à destination de la nouvelle Caledonie

8 Avril 1888

j'ai l'honneur de rendre Compte à Mr le Directeur que Conformement à ces ordres j'ai remis hier entre les mains de la Gendarmerie le Nos 2775 Redon pour être Conduit à la Rochelle par suite d'un mandat d'extraction

11 Avril 1888

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que le Nos 2741 Gallais est décédé hier soir à 11h 1/2 à l'infirmerie du dépôt où il était en traitement depuis le 21 Fevrier dernier dans atteint d'une phthisie pulmonaire

18 juin 1888

j'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur le Gardien Montel pour avoir manqué l'appelle ce matin, et être rentrer vingt minutes en retard

18 juin 1888

j'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur le Gardien Bernard pour avoir manqué à l'appelle ce matin et est rentrer quarante minutes en retard

95

19 juin 1888

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur, que conformément à ces ordres j'ai remis hier entre les mains de la Gendarmerie les Nos 2885 Allien, et 2886 Bonnefoi, pour être conduit à la Rochelle par suite de commutation de leur peine

3 juillet 1888

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur que le No 2879 Faucheux est décédé hier soir à quatre heures dix minutes à l'infirmerie du dépôt ou il était en traitement depuis le 17 Mai dernier dans attente d'un apoplexie cérébrale,

Et que j'ai mis ce matin en liberté le No 2178 Mohamed Bel Kassen par suite d'un mesure Gracieuse

8 7bre 1888

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur, que Mr le docteur Nevers, assisté des docteurs Frerot et Auvrai ont fait hier à l'infirmerie du dépôt l'amputation de la jambe Gauche du No 2930 Motty. Cette opération s'est effectuée sans aucun accident

15 8bre 1888

j'ai l'honneur de signaler à Mr le Directeur, le Garde Sicilbour pour impolitesse et refus d'obeissance envers le Garde chef sur une observation que je faisait très poliment, à cet agent pour le service il m'a répondu sur un ton Grossier, et en élevant la voix et me disant est ce que vous me prenez ici pour pour en condamné,

Lui ayant fait remarquer qu'il me manquait et qu'il ne daignait même pas se découvrir il m'a répondu avec Colere, Non je ne me découvrirait pas !

En presence des insulte et le manque de Respect que cet agent a montré à mon égard j'appelle l'attention de Monsieur le Directeur contre ce garde qui est du reste coutumier du fait

C Jove

16 8bre 1888

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le garde Azais pour avoir manqué l'apelle ce matin etre rentré une demi heure en retard

9 janvier 1889

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur le Garde Brenet pour négligence dans son service

8 janvier 1889

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Directeur que le No 2980 Deicon, s'étant trouvé très malade hier soir au dortoir à 6 h 1/2, et vu l'indisposition de ce Condamné j'ai dû le faire transporter d'urgence à l'infirmerie où Malgré les soins qui lui furent donnés il est décédé ce matin à 12 heures et demie par suite d'une attaque d'apoplexie.

26 Mars 1889

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, les Gardiens Bernard et Clement pour les avoir surpris ce matin à 6 heures dans le Corridor des dortoirs, faisant la conversation ensemble au lieu de surveiller leurs hommes. Il est bien regrettable, Monsieur le Directeur, que ces agents ne tiennent pas assez compte des dispositions qui sont prises pour la bonne Marche du service. 2 Jours

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le Directeur que les Nos 3178 Bouvier, 3179 Clerque, 3188 Rostagnat 3186 Sabat, 3197 Mainfero, ont été mis en cellule de prevention hier soir à 11 heures pour avoir mis le desordre au dortoir, et menacer les Prevots, si il devait quelque chose, il a

fallu mon intervention pour faire faire le silence
où j'ai dû mettre ces perturbateurs en cellule en
attendant vos décisions.

6 Avril 1889

j'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le directeur,
que le Garde derniche Nommé surveillant Militaire
a quitté le service au dépôt hier où il m'a remis
sont habillement et sont Equipement le tout le
bon état.

2 Mai 1898

j'ai l'honneur de signaler à Mr le directeur, les
Gardiens Montel, et Bodard, pour ne pas avoir
fait la ronde de ~~nuit~~ nuit suivant les ordres
de service, me trouvant de ronde à 10 heures,
j'ai surpris ces deux agents, l'un faisant
seul la ronde aux cellules, et l'autre, la
ronde des ateliers, chose qu'il leur ait
expressément défendu, surtout de faire les rondes
seul aux cellule, et ne doivent jamais se quitter,
il est bien regrettable Monsieur le directeur, de
ne pas pouvoir compter sur le service de ces agents
surtout étant deux vieux serviteurs?

6 Mai 1889

j'ai l'honneur de rendre compte à Mr le directeur que la Commission Medical chargé d'examiner les Condamnés D'estiné à la transportation s'est reuni au depôt, hier matin, à 9 heure au quel elle à commencé sont operation qui était terminé à 11 heure 100 Relegables et 200 Forcats ont été reconnu apte à être embarqué ?

7 Mai 1889

j'ai l'honneur de rendre compt à Mr le directeur que le Nr 1360 Kaddour-Ben-Ahmed, est décédé ce jourd'hui 7 Mai, à l'infirmerie du depôt à Midi et demi, des suites d'une Phthisie pulmonaire où il était en traitement à l'infirmerie depuis le 13 janvier 1888 ?

10 Mai 1889

j'ai l'honneur, de rendre compt à Mr le directeur que 200 Forcats et 100 Relegables ont été embarqué ce jourd'hui sure le Magellan, à destination de la Nouvelle Caledonie, ?

25 Mai

j'ai l'honn de rendre compt à Mr le directeur que conformément à ces ordres la tenue d'Eté à été pris hier par tout le personnel de surveillance

12 juin 1889

j'ai l'honneur de signaler à M. le Directeur, le Gardien Alexis, pour ne pas être rentré à l'appel du soir, et surtout sachant bien qu'il devait prendre la Garde; Cet agent étant de Congé de 24 heures n'a pas daigner venir faire son service de nuit ni même faire connaître le motif qui le retenait chez lui; Aussi je n'hésite pas à signaler à Monsieur le Directeur, le trop sans gêne de cet agent qui s'Grandement manqué à son service ? Cj'

16 juin 1889

j'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, les Gardiens Lasnier et Azais, pour les avoir surpris ce matin dans le Corridor des Dortoirs faisant la conversation ensemble au lieu de surveiller leurs hommes Le 22 Mai je les avais déjà surpris tous les deux dans le même Cas, je m'étais contenté de leur faire une observation espérant que cela aurait suffi, mais voyant aujourd'hui qu'il y a persistance de leur part j'n'hésite pas Monsieur le Directeur à vous signaler ces deux agents qui montrent un mauvais exemple dans le service 24 h

19 juin 1889

J'ai l'honneur de signaler a Monsieur le Directeur, le Gardien Darfaut pour avoir manqué a l'appel ce matin et être rentré vingt cinq minutes en retard. Cet agent avant couché ent Ville, 6j

24 juin 1889

J'ai l'honneur de signaler à Monsieur le Directeur, la légereté dans le service des Gardiens Chaillaux, et Bernard, Hier pendant le repas du soir j'ai surpris ces deux agents se bousculant et j'accent ensemble en se donnant des coups d'épaules de l'un à l'autre en marchant dans l'allée du réfectoire en présence de tous les Condamnés, Il est bien regretable M^r le Directeur de constatés des oublis de ce genre de la part des agents dans le service surtout en ce moment ou la surveillance nécessite le plus de sereine possible, 24 h

30 7bre 1889

J'ai l'honneur de signaler à M^r le Directeur, le Gardien Lasnes pour l'avoir trouvé hier soir en faisant ma ronde à 9 heu cinq minute, assis et endormi d'un profond sommeil dans le corridor du 1^e batiment, ou il était de faction, Il m'a fallut secouer cet agent pour le Reveiller, Il est bien regrettable M^r le Directeur de ne pas pouvoir mêne compter sur la vigilance de cet agent

22 9b 1889

J'ai l'honneur de rendre compte à Mr le Directeur que les Nos 1647, Guerin, et 2699 Samson détenus Relegables ont été Gracies par décision Ministrielle du 19 Decemb et mis en liberté ce jourd'hui à 3 heures du soir ?

18 Mars 1890

Monsieur le Directeur j'ai l'honneur de vous rendre compte que j'ai remarqué depuis peu de jours une certaine agitation dans la population, quelques meneurs, veulent sans doute profiter des Grandes occupations du personnel de surveillance au sujet de la Grande quantité de relegables presents au dépôt, et en profitent pour exciter à l'indiscipline, j'ai donc les suivre de tres pres et vous tiendrai au courant

16 Mars 1890

Monsieur le Directeur, comme suite à mon rapport d'hier j'ai l'honneur de vous informer que l'agitation continue et que le desordre etait à son comble hier soir dans les Dortoirs les chants et le tapage se sont continués jusqu'au de la de minuit

17 Mars 1890

Monsieur le Directeur j'ai l'honneur de vous rendre compte au sujet des mesures de rigueurs qui ont